

CHAPITRE V

LE RÉFLEXE, LE MOUVEMENT  
ET L'INCONSCIENT

I. L'IMAGINAIRE ET L'INCONSCIENT.

Au terme des recherches des chapitres précédents sur les problèmes de l'imaginaire dans la pensée de Valéry, on a bien compris qu'on a ici affaire à une question cruciale qui engage pour lui, au-delà des problématiques d'ailleurs très limitées de la *self-variance* et du sujet, l'ensemble du corps humain. Mais s'il s'agit du corps tout entier, il faut alors s'interroger sur un point qui, quoique fondamentalement lié selon nous au domaine des images, a été généralement négligé jusqu'à présent, peut-être à cause d'un certain parti pris pour l'intellectualisme supposé de Valéry. Nous voilà face à l'un des lieux communs des études valéryennes, d'autant plus tenace qu'on ne cesse de parler de l'affect chez Valéry et de la défense (au sens plus ou moins psychanalytique) qu'il a dressée contre ses sentiments douloureux. Ainsi a-t-on tendance à considérer que les recherches psychologiques des *Cahiers* portent principalement sur les faits mentaux *conscients* et que le domaine *inconscient* n'y est mis en question que *négativement*, comme quelque chose qu'on entrevoit à travers des phénomènes présents ou qu'on est amené à supposer pour résoudre des problèmes portant sur la conscience. Il est vrai que Valéry s'est efforcé d'établir un pouvoir qui lui permette de maîtriser (donc, d'une manière consciente) les phénomènes mentaux, la douleur comprise. Mais il faut bien retenir d'autre part que, même si Valéry ne le déclare pas toujours explicitement, la psychologie des *Cahiers* emprunte, comme nous l'avons vu, nombre de ses notions à celles qui étaient répandues vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et pour lesquelles l'espace mental n'est pas forcément celui de la conscience.

On associe peut-être trop souvent l'idée de l'inconscient à la psychanalyse, et la conscience à la phénoménologie. Or il faut bien noter que celles-ci ne faisaient encore que de naître à l'époque où Valéry poursuivait ses propres recherches dans les *Cahiers* : le courant dominant était alors l'associationnisme, et c'est par rapport à cette doctrine que Sigmund Freud et Edmund Husserl ont en quelque sorte situé leurs propres théories. Husserl élabore ses *Recherches logiques* comme une critique de la logique de John Stuart Mill. Quant à Freud, disciple de Franz Brentano et traducteur de J. Stuart Mill<sup>1</sup>, il s'est beaucoup intéressé à *De l'intelligence* de Hippolyte Taine<sup>2</sup> avant de créer définitivement une approche de l'activité mentale radicalement nouvelle.

L'ouvrage de Jean-Paul Sartre, *L'Imagination*<sup>3</sup>, décrit clairement ce tournant de l'histoire de la psychologie. L'associationnisme doit être condamné, d'après lui, parce que cette théorie hérite des philosophes classiques une notion fautive de l'image selon laquelle elle ne serait qu'une chose : « *L'associationnisme est avant tout une doctrine ontologique qui affirme l'identité radicale du mode d'être des faits psychiques et du mode d'être des choses. Il n'existe en somme que des choses : ces choses entrent en relation les unes avec les autres et constituent ainsi une certaine collection qu'on appelle conscience.* » (p. 17<sup>3</sup>). L'associationnisme perd ainsi de vue la véritable nature de l'image, à savoir « *un certain type de conscience* » (p. 162<sup>3</sup>), pour tomber dans une théorie erronée de *l'inconscient*. Un passage sur Théodule Ribot le montre bien :

À dire vrai il était indispensable que Ribot eût recours à l'inconscient car aucun des facteurs qu'il envisage n'apparaît à la conscience. Nous n'avons jamais conscience de dissociation, jamais conscience non plus de combinaisons nouvelles : les images surgissent d'un coup et se donnent immédiatement pour ce qu'elles sont. Il faut donc supposer que tout le

1. McGRATH, *Freud's Discovery of the Unconscious : the Politics of Hysteria* (op. cit.), chap. III, en particulier pp. 122 sqq. et pp. 137-8.

2. « *C'est en 1896 que Freud lit le traité de Taine ; il écrit alors à Fliess : "La psychologie — ou plutôt la métapsychologie — me préoccupe sans cesse. Le livre de Taine De l'intelligence me plaît énormément. J'espère qu'il en sortira quelque chose. Je constate, un peu tardivement, que les idées les plus anciennes sont justement les plus utilisables"* [FREUD, *La Naissance de la psychanalyse*, lettre du 13 janvier 1896, pp. 139-40]. *C'est la première fois que le terme de métapsychologie apparaît sous la plume de Freud : c'est la lecture de Taine qui, apparemment, le lui a inspiré...* » (BERCHERIE, *Genèse des concepts freudiens* [op. cit.], p. 111).

3. SARTRE, *L'Imagination* (op. cit.).

travail se fait hors de la conscience. Ni les associations ni les facteurs synthétiques ne nous apparaissent : tout ce mécanisme créateur est une pure hypothèse. Ribot, pas plus que Taine, ne se soucie donc de décrire les faits. (pp. 40-1<sup>3</sup>)

Les investigations psychologiques de Valéry, entamées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ne semblent pas très éloignées de tels développements. Rappelons qu'il s'agissait d'abord de saisir les lois de la succession mentale sur le modèle de celles qui peuvent être énoncées sous forme mathématique (groupe de transformation) ; voire, un peu plus tard, de constituer, à l'instar de Raymond Lulle, René Descartes et G. W. Leibniz, un « *alphabet des pensées* » (C IV, 50) capable d'exprimer systématiquement toutes les relations des éléments mentaux. Ce que vise ici Valéry, ce n'est pas la conscience, mais un espace où se forment diverses associations et dissociations par l'effet desquelles la pensée consciente peut se réaliser. Valéry le compare au « *Kaléidoscope* »<sup>4</sup> : « *Je suis fait de pièces qui peuvent entrer dans bien des mécanismes ; et d'éléments qui composent une infinité de combinaisons.* » (C, IV, 542). Sous une autre perspective, disons géographique, cet espace mental peut être décrit comme suit :

La conscience se déplace dans un espace ou réseau à plusieurs dimensions dont les sommets sont des « idées » (mots, images, etc.) et dont les côtés représentent les « associations ».

Entre deux sommets quelconques, plusieurs chemins sont possibles sinon une infinité. (C, III, 891)

Cet espace n'est pas seulement le lieu des activités de l'esprit éveillé, mais aussi celui du rêve. La veille et le rêve sont deux états, ou selon l'expression de Valéry, deux phases de l'espace mental dont les éléments sont communs aux deux mais à des degrés de coagulation différents :

Une division plus fine [de mon être] trouve des éléments qui sont dans la veille et dans le rêve.

4. Ce fragment du Cahier « *Somnia* » (C, IV, 542), surtout avec sa notion de « *Kaléidoscope* », est pour Haffner comme une « *traduction possible du fonctionnement de l'écriture de la pensée valéryenne* », écriture qui se fait entre plusieurs supports (*Cahiers*, Carnets et diverses feuilles volantes) comme des réseaux ou combinatoires (« Des grands registres aux feuilles volantes et aux petits cahiers autour de 1908-1910 », pp. 163-4 ; voir aussi : PICKERING, HAFFNER et HONTEBEYRIE, « Lieux génétiques inédits chez Paul Valéry », pp. 70-1). Nous adoptons ici une autre stratégie d'interprétation.

Comme la molécule et l'atome. La veille ne contient l'atome que dans la molécule ; et dans le rêve l'atome est libre. (C, IV, 542)

Remarquons au passage que la notion d'« *atome* » est considérée par certains critiques comme un des défauts essentiels de l'associationnisme<sup>5</sup>.

Cet espace, où l'état de veille et celui de rêve, par exemple, se réalisent tour à tour, ne peut jamais s'identifier à la conscience. Même si l'on peut trouver des fragments de tendance plus ou moins phénoménologique, comparables d'un certain point de vue à la pensée de Maurice Merleau-Ponty, la réflexion psychologique de Valéry ne se fonde pas principalement sur *ce qui apparaît à la conscience*. Cet espace mental ou imaginaire est précisément inconscient, non pas certes au sens psychanalytique, puisqu'il est défini sans la notion de refoulement comme nous le verrons, mais il participe tout de même d'un inconscient dont nous présenterons diverses formes ainsi que les problèmes qui en résultent.

## II. LE RÉFLEXE ET LES MOUVEMENTS.

Avant d'entamer une étude minutieuse, il nous faut cependant préciser de quel inconscient il s'agit. Il ne saurait être bien sûr question de recenser toutes les occurrences de l'idée d'inconscient et de rédiger ainsi une histoire générale du concept, comme l'a fait Lancelot Whyte dans son livre *L'Inconscient avant Freud*. Cette tentative, qui en décrit le courant de Descartes à nos jours, serait trop générale dans notre contexte et ne nous permettrait pas de saisir d'une manière assez précise la particularité d'une notion qui ne cesse de changer selon l'époque. En dépit de son importance considérable dans l'histoire des idées, il faudrait éviter de se référer trop unilatéralement à la théorie de Freud, dans la mesure même où la notion de l'inconscient n'a pas été découverte par Freud. Un simple coup d'œil sur l'ouvrage de Whyte ou l'article de Henri Ellenberger<sup>6</sup> suffit à montrer qu'avant Freud,

5. Voir par exemple p. 28<sup>3</sup>. Remarquons que Valéry recourt dans ce fragment cité à l'idée d'*élément* tout à l'opposé de sa réflexion sur la pensée synthétisante.

6. ELLENBERGER, « The Unconscious before Freud » (*loc. cit.*). Il énumère ici quatre concepts de l'inconscient : 1) inconscient métaphysique ; 2) inconscient biologique ; 3) inconscient psychologique profond (la mystique, Jung, etc.) ; 4) inconscient psychologique plus accessible (la mémoire oubliée (saint Augustin), perceptions subliminales (Leibniz, Herbart, Fechner), inférence inconsciente

l'inconscient était déjà un lieu commun. Comme s'il avait présagé l'émergence de la phénoménologie, Brentano critiquait sévèrement l'idée d'inconscient physiologique à la Maudsley dans sa *Psychologie du point de vue empirique*, ce qui montre bien l'ascendant que cette notion exerçait alors sur les intellectuels. Pour en revenir à la France, Ribot, par exemple, se référant l'ouvrage de Édouard von Hartmann<sup>7</sup> qui recensait toutes les manifestations de la vie inconsciente de l'esprit, affirme clairement la primauté des états inconscients sur la conscience, laquelle « ne représente qu'une portion très faible de notre vie psychique » (p. 13<sup>8</sup>). Selon nous, la véritable question n'est donc pas de savoir quel penseur, s'il en fut, a découvert l'inconscient, — question trop vague pour obtenir une réponse nette —, mais plutôt ce qu'a pu recouvrir cette notion d'inconscient selon l'époque et le penseur. Freud a introduit et ajouté une spécificité, tout en nourrissant sa pensée à un contexte intellectuel auquel ses recherches sont largement redevables. C'est pourquoi, tout en reconnaissant volontiers son importance, nous n'adopterons pas ici la perspective choisie par Ellenberger dans son livre *The Discovery of the Unconscious*. Privilégiant Freud, l'auteur tend à décrire tous les faits en fonction de l'émergence de la théorie psychanalytique. Même si son argument sur Pierre Janet est révélateur et sérieusement documenté, nous avons parfois l'impression qu'il le présente comme une pré-histoire des recherches freudiennes.

Nous considérerons ici quel était le schème principal qui a pu déterminer les penseurs contemporains de Valéry. Il ne s'agit donc pas pour nous de prendre Freud comme un penseur privilégié ayant apporté un outil d'interprétation tout puissant, puisque il n'incarne à nos yeux qu'un des « possibles » de la pensée contemporaine. Il s'agira encore moins de tenter une psychanalyse de Valéry ou de ses textes. Nous tâcherons simplement de les restituer tous deux, Freud et Valéry, dans l'épistémè du tournant du siècle avant d'examiner leur pensée d'une manière comparative.

Ainsi, quel est le schème fondamental qui dominait les

(Helmholtz)). L'auteur avance que Freud en a ajouté un cinquième, celui de l'inconscient dynamique, mais qu'il y a eu des précurseurs comme Charcot, Bernheim, Janet, Flournoy (p. 14).

7. *Philosophie de l'inconscient* (op. cit.) de Hartmann a été traduit en français par Nolen et publié en 1877.

8. RIBOT, *Les Maladies de la personnalité* (op. cit.).

recherches dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle ? Outre l'associationnisme, il faudrait ici tenir compte d'autres notions, comme l'a fait Marcel Gauchet dans son excellent livre *L'Inconscient cérébral*. En fait, c'est l'idée neurophysiologique de « réflexe » qui était alors dominante et qui apportait un des éclairages les plus convaincants sur le soubassement « inconscient » des faits mentaux. Gauchet décrit ainsi l'histoire de la notion de réflexe, en commençant par l'introduction, ou plus précisément par le réexamen (puisqu'il y a eu bien des précurseurs<sup>9</sup>), de cette notion par Marshall Hall et Johannes Müller en 1833. Il remarque également que Valéry, quoique inconnu ou méconnu, est alors « *le dernier, peut-être, des psychoréflexogues créateurs* » (p. 176<sup>10</sup>).

En effet, le réflexe se trouvait au fondement même des recherches psychophysiologiques de l'époque. Ainsi, pour le citer à titre d'exemple, Maudsley, dont Valéry connaît le nom (C, III, 428), décrit le réflexe de la moelle épinière qui est « *la seule base solide* » des « *phénomènes psychiques* »<sup>11</sup>. Comme le remarque Ribot, « *le réflexe est le type de l'action nerveuse et la base de toute activité psychique* » (p. 14<sup>8</sup>). On notera que tous les penseurs que nous allons traiter prennent leur point de départ dans ce schème réflexologique : le jeune Freud a commencé sa carrière de psychologue précisément dans ce contexte, et son *Esquisse d'une psychologie scientifique* (1895) ainsi que le chapitre VII de *L'Interprétation des rêves* (1899/1900), pour ne citer que ces ouvrages, y sont étroitement liés. Il en est de même de Henri Bergson.

Nous avons déjà présenté l'enjeu des premiers *Cahiers* qui consiste à établir les lois des changements mentaux ou imaginaires en éliminant les sensations. Mais à mesure que s'introduisait la problématique réflexologique, les recherches valéryennes changent d'aspect : d'abord apparaît en 1899 la notion-couple de *demande / réponse* (C III, 258), puis, à partir de la première moitié

9. Pour les détails historiques de la notion de réflexe depuis Descartes, voir : CANGUILHEM, *La Formation du concept de réflexe aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* (op. cit.). Pour son évolution au XIX<sup>e</sup> siècle, voir : CLARKE et JACYNA, *Nineteenth-Century Origins of Neuroscientific Concepts* (op. cit.), chap. IV. Starobinski traite aussi le problème dans une perspective plus élargie dans *Action et réaction* (op. cit.) (pour le problème des actions réflexes au sens le plus neurologique du terme, voir pp. 134 sqq. Il mentionne aussi Valéry dans une section [pp. 273 sqq.]).

10. GAUCHET, *L'Inconscient cérébral* (op. cit.). Pour sa discussion sur Valéry, voir le chapitre intitulé « Un réflexologue inconnu : Valéry ».

11. MAUDSLEY, *Physiologie de l'esprit* (op. cit.), p. 171.

de l'année 1901, celle de *réflexe* (C IV, 162, 169, 173, 275, 337). Il s'agit dès lors des stimuli venant du dehors et du dedans, et de la réaction de l'être vivant pour rétablir son équilibre. Quoique Valéry continue de recourir à la méthode initiale de l'introspection, il est aussi vrai que s'est produit à ce moment-là un certain changement épistémologique introduisant dans sa pensée les notions corporelles du *réflexe* et du *mouvement* comme schème de recherche.

L'idée de réflexe s'attache facilement à celles de *mouvement* et d'*action*, car, « *si tout état psychologique doit être rattaché à une action nerveuse, [...] l'étude de l'élément moteur s'impose naturellement* »<sup>12</sup>. C'est cet aspect moteur que nous souhaiterions ajouter à l'étude de Gauchet afin d'introduire une perspective sinon plus large, du moins, quelque peu différente. En fait, la théorie motrice est en quelque sorte une doctrine qui s'est développée à partir de la réflexologie, au point de fournir tout autant que celle-ci, un schème fondamental de pensée : schème alors partagé par les psychologues, et selon lequel non seulement le processus neurophysiologique en tant que fondement des phénomènes réflexes mais aussi tous les mouvements corporels et musculaires qui en résultent ou se constituent à partir de lui, soutiennent les phénomènes mentaux et inextricablement s'y mêlent. Autrement dit, théorie motrice et psychologie vont de pair, comme l'affirme du reste clairement Janet :

Est-ce que tous les phénomènes de l'esprit n'ont pas aujourd'hui ce caractère bien connu d'être psycho-moteur ? Une image, une hallucination auditive, visuelle ou tactile ne s'accompagne-t-elle pas de phénomènes de mouvements, adaptation des organes, expression de la physionomie, mouvements associés, etc. ?  
(p. 21<sup>13</sup>)

On cherche ainsi les mouvements musculaires un peu partout. C'est ce que fait par exemple Henri Poincaré dans *La Science et l'hypothèse*, ouvrage dont les articles ont considérablement influencé le jeune Valéry : « [...] *en dehors des données de la vue et du toucher, il y a d'autres sensations qui contribuent autant et plus qu'elles à la genèse de la notion d'espace. Ce sont celles que tout le monde connaît, qui accompagnent tous nos*

12. RIBOT, « Les mouvements et leur importance psychologique » (*loc. cit.*), pp. 373-4.

13. JANET, *Névroses et idées fixes* (*op. cit.*).

*mouvements et que l'on appelle ordinairement musculaires.* »<sup>14</sup>. Bien qu'elle ne nous semble pas avoir été suffisamment prise en considération jusqu'ici<sup>15</sup>, cette théorie motrice était cependant si dominante à l'époque que Ribot — parlant de l'idée freudienne de l'inconscient, ou de ce qu'il appelle « *Psycho-analyse* », dont l'essence consiste, comme nous allons le voir, dans un certain écart de la décharge moteur — l'a apparemment mal comprise et l'a réduite à sa théorie motrice :

Cette hypothèse, c'est que le fond, la nature intime de l'inconscient ne doivent pas être déduits de la conscience — qui ne peut l'expliquer —, qu'ils doivent être cherchés dans l'activité motrice, actuelle ou conservée à l'état latent. (p. III<sup>16</sup>)

Ce malentendu, qui peut paraître surprenant, n'était en fait que naturel. Il est à noter à cet égard que les recherches menées par les aliénistes et dont Freud a tiré bien des idées importantes ont été ramenées à la doctrine des actions réflexes. Ainsi, les phénomènes de suggestion et de somnambulisme, par exemple, ne peuvent s'expliquer qu'à partir du moment où l'on suppose « *une disposition à accomplir cette action* », à savoir une « *tendance* », notion qui, selon Janet, jouait à cette époque « *un rôle considérable dans l'interprétation des phénomènes psychologiques* » (p. 71<sup>17</sup>). Aussi Janet déclare-t-il que « *les troubles mentaux* » doivent être décrits « *uniquement en termes d'action et de conduite* », parce que les notions empruntées au langage de la physiologie ou de la conscience sont vagues et imprécises et, de ce fait, nuisibles (p. 83<sup>17</sup>).

14. POINCARÉ, *La Science et l'hypothèse* (op. cit.), p. 80. Voir à ce sujet : FEDRIGO, *Valéry et le cerveau dans les Cahiers*, p. 135, n. 39.

15. Sauf, bien entendu, quelques études perspicaces. Les sections de l'ouvrage déjà cité<sup>14</sup> de Fedrigo telles que « Pour une théorie motrice de la perception » (pp. 134-44), « réflexe » (pp. 165-72), « motricité musculaire et le  $\psi$  virtuel » (pp. 178-86) montrent bien son intérêt pour ce problème. À ce sujet, voir aussi l'article de Castan (« Ludo van Bogaert, Paul Valéry, Montpellier : rencontres neurologiques et humanistes »). Dans ce chapitre, nous allons, quant à nous, envisager comment la réflexologie et la théorie motrice s'entrecroisent avec le problème de l'inconscient et quelles réflexions en résultent chez Valéry et les penseurs qui lui sont contemporains.

16. RIBOT, *La Vie inconsciente et les mouvements* (op. cit.).

17. JANET, *La Médecine psychologique* (op. cit.).



### III. LE RETARD DU RÉFLEXE.

Depuis les actions simples, voire imperceptibles, des réflexes jusqu'aux actes plus compliqués qui pourraient être conscients, la théorie motrice prétend pouvoir expliquer toute la variété des mouvements corporels et des phénomènes psychologiques.

Le réflexe de la moelle épinière est principalement automatique et inconscient, et a lieu en réaction directe au stimulus. Mais au fur et à mesure que l'être vivant évolue, que son cerveau croît et que son système nerveux se complexifie, ses actions cessent d'être des réactions simples et directes à l'excitation. On voit ainsi apparaître une possibilité et une liberté plus grande, — ou autrement dit, une incertitude plus considérable —, y compris celle de ne pas réagir tout de suite, ce qui fait naître la conscience comme l'affirme Bergson : la « *perception apparaît au moment précis où un ébranlement reçu par la matière ne se prolonge pas en réaction nécessaire* » (p. 182<sup>18</sup>). C'est ce *retard* qui donne naissance aux activités *conscientes et virtuelles* ne se réalisant pas comme action extérieure. Rappelons que Bergson compare le cerveau au « *bureau téléphonique central* » dont le rôle consiste, soit à mettre en rapport l'excitation périphérique avec « *tel ou tel mécanisme moteur, choisi et non plus imposé* », soit à « *la faire attendre* », c'est-à-dire, à l'analyser « *en réactions motrices innombrables, simplement naissantes* » (pp. 180-1<sup>18</sup>). Remarquons aussi au passage que Valéry avance une idée semblable à celle de Bergson quand il affirme que le cerveau « *construit virtuellement toutes les réponses dont il dispose à ce moment* » (C VII, 138).

On pourrait faire remonter cette idée de *retard* à 1855, cette même année où Alexandre Bain, dans son livre *Les Sens et l'intelligence*<sup>19</sup>, écrit que « *penser, c'est se retenir de parler et d'agir* », ou encore à la parution en 1845 de *Traité des maladies*

18. BERGSON, *Matière et mémoire* (op. cit.).

19. BAIN, *Les Sens et l'intelligence* (op. cit.), p. 298. Cette thèse n'insiste pas tant sur la différence irréductible entre les deux que leur identité essentielle. En citant ce passage, Janet déclare que chez les suggérés le penser n'est pas autre chose que l'agir (*L'Automatisme psychologique* [op. cit.], p. 238). Le passage de Bain est aussi commenté ou cité par Ribot (*La Psychologie anglaise contemporaine* [op. cit.], pp. 250-1 ; *Les Maladies de la mémoire* [op. cit.], p. 129), ce qui montre que sa connaissance était largement répandue. On peut d'ailleurs le comparer au fragment suivant d'un Cahier : « *La pensée est économie d'actes.* » (C VII, 462).

*mentales* de Wilhelm Griesinger<sup>20</sup>. Malgré sa diversité considérable, elle caractérise l'essentiel des réflexions qu'ont nourries les penseurs de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il ne s'agit pas ici de la conscience transcendante à laquelle se donnent *originairement* les phénomènes : on n'était pas encore entré dans la problématique de la phénoménologie. En termes généraux, conscience et perception doivent être considérées, d'après la réflexologie partagée, comme un *processus retardé* du réflexe. Citons un autre argument, celui de Freud, qui, en dépit de son point de vue purement neurologique et de son contexte un peu différent, nous semble de même assez caractéristique :

La suspension devenue nécessaire de l'éconduction motrice (de l'action) fut assurée par le procès de pensée qui se constitua à partir du représenter. Le penser fut doté des propriétés qui permettaient à l'appareil animique de supporter l'élévation de la tension de stimulus durant l'ajournement de l'éconduction. Il est pour l'essentiel une action d'épreuve avec déplacement d'assez petites quantités d'investissement, moyennant une dépense minimale de celles-ci (éconduction). (p. 162<sup>1</sup>)

Il serait facile de multiplier ainsi les exemples.

La théorie du réflexe dans les *Cahiers* cadre parfaitement avec celle de l'époque. Le recensement et la présentation de la théorie valéryenne du réflexe ont déjà fait l'objet de précédentes études<sup>22</sup>, mais il nous semble nécessaire de la revoir ici de plus

20. En parlant de l'homme ainsi que des animaux, Griesinger affirme l'existence d'« une sphère intermédiaire » entre le « dehors » et le « dedans » qui est « l'intelligence » (GRIESINGER, *Traité des maladies mentales* [op. cit.], pp. 28-9 ; voir aussi op. cit.<sup>10</sup>, p. 53). Il essaie ainsi d'expliquer toutes les « facultés » différentes (« imagination, volonté, émotion, etc. »). Mais on sait que l'origine d'une notion est toujours difficile à bien déterminer. Quant à l'idée de retard, elle pourrait remonter à plus loin encore. En effet, Ravaisson l'utilise dans *De l'habitude* (op. cit.) publié en 1838, quoique pour prouver l'existence de l'âme qui sera niée par les réflexologues neurologiques : « [...] si la réaction est de plus en plus éloignée et indépendante de l'action à laquelle elle répond, il semble que de plus en plus il faut un centre qui leur serve de commune limite [...] » (p. 50). Sur l'idée de réponse différée qui apparaît ici, Starobinski s'interroge sur « un manque [éventuel] de rigueur chez Ravaisson », en rappelant que l'action et la réaction doivent être *simultanées* selon Kant (op. cit.<sup>9</sup>, pp. 259-60). Il ne nous semble pas que cette question soit bien posée, compte tenu de toute l'histoire de la notion de *retard*.

21. FREUD, « Formulations sur les deux principes de l'advenir psychique » (loc. cit.).

22. Voir : CELEYRETTE-PIETRI, *Valéry et le Moi*, pp. 48-52 ; les troisième et quatrième parties du livre de Fedrigo. Celui-ci est à notre connaissance le recensement le plus exhaustif sur ce thème : divers effets du « retard » (conscience,

près pour bien mesurer son affinité épistémique avec les penseurs contemporains. De fait, d'une manière générale, la notion fournit à Valéry un schème principal permettant de saisir le monde tout entier avec les êtres qui y vivent : « *Les réflexes sont la trame de l'existence. Vivre, c'est répondre. Et réciproquement, être (pour le monde), c'est demander. Le monde est l'ensemble des demandes. La vie l'ensemble des réponses* — » (C, VI, 838). L'idée de *retard* apparaît plus ou moins tôt, par exemple, dans les cahiers 35/36 (1902-1903) :

Le pouvoir volontaire se dégage et se dessine par expériences, *hors* de la suite des obligations et des impositions — tantôt comme imitation ou reproduction de certaines \*RÉACTIONS d'abord fortuitement, puis par voie mentale retardée, — produites.

Remarque : Certaines excitations sont retardées et séparées de leurs réponses brutes par des actes artificiellement intercalés. Dans l'état normal — libre — il faut que certaines réponses *puissent* être ainsi retardées — tandis qu'il faut que d'autres réponses ne *subissent* pas de retards.

(C V, 300)

Comme ce fragment le montre déjà très bien, l'idée de réponse retardée explique bien des activités dites mentales, et Valéry y revient à maintes reprises.

## 1 la conscience

Le réflexe immédiat ne laisse pas au processus interne le temps de se développer, ce qui empêche la naissance de la conscience : \*« La conscience est presque... la non-réponse immédiate à une excitation. » (C IV, 380)<sup>23</sup>. Valéry va ainsi jusqu'à constater une sorte de collaboration entre la conscience et l'inconscient, ce dernier étant une activité spontanée, psychique ou physique, de

liberté, volonté, etc.), le penser comme « bi-réflexe », l'auto-excitation et les actions virtuelles du cerveau, l'image comme programme anticipé de l'acte, etc. Nous allons les reprendre et réexaminer dans le contexte historique des idées. Quant au rapport entre Valéry et Freud autour de la réflexologie (l'éduction, etc.), l'étude de Millet le mentionne d'une manière allusive sans le thématiser nettement (*Valéry par-devers Freud*, pp. 49, 206, 209, 243-5). Son livre ne nous semble pas bien réussir à établir une dimension qui nous permette de comparer les deux penseurs, et en reste à un rapprochement superficiel, incapable d'expliquer d'où vient leur affinité.

23. Voir aussi : « *La conscience [...] résulte de la distance qu'une excitation a à parcourir pour se compenser par une réponse.* » (C IV, 382) ; « *Toute excitation dont la réponse n'est pas encore désignée, instituée — donne de la conscience.* » (390).

l'être vivant : « *L'inconscience c'est le jeu même de la connaissance, son fonctionnement incessant et son entraînement — la conscience est une tentative pour juger ce jeu — le diriger et l'appliquer. Ces 2 choses ne s'opposent pas. La conscience n'a aucun pouvoir de production — mais de retard, de direction, de limitation etc. et puis de vision plus ou moins nette.* » (248).

La conscience est toujours déjà pénétrée d'un retard, et ne peut assumer le statut de *subjectivité transcendante*, mais ce n'est pas dans le sens où Jacques Derrida a essayé de la comprendre avec sa notion-clef de « *différance* »<sup>24</sup>. Sa tentative donne une impression de répétition de sa propre théorie philosophique, qui ne rend pas véritablement compte de l'origine de l'idée de *retard*, laquelle s'enracine tout naturellement dans la réflexologie contemporaine.

## 2 la sensibilité et la douleur

Il en est de même des sensations qui touchent à la conscience : « *La conscience elle-même me semble résulter d'une sorte d'intercalation de résistances. La sensibilité se traduit pour moi par une variation de conductibilité dans un circuit fermé.* » (C, IV, 875). De même, Valéry affirme ailleurs que « *sentir est en retard sur sa cause et en avance sur l'explication — (l'adaptation)* » (347). Ici encore, la logique qu'il utilise est similaire : la réaction immédiate ne laisse pas le temps de bien sentir. Un des exemples les plus typiques serait celui de la *douleur*, laquelle résulte, selon Valéry, « *d'une excitation impérieuse qui ne trouve pas sa réponse* » (C IV, 382). Autrement dit, si l'on se sert de l'idée d'*acte* sur laquelle nous reviendrons plus tard, la douleur peut s'expliquer ainsi : « *Aucun système d'actes, de mouvements, d'images ne la rejoint, ne l'épuise, ne s'y substitue.* » (C, VII, 289). C'est le manque, provisoire peut-être, de réaction pertinente annulant l'excitation et le déséquilibre, c'est-à-dire, l'insuffisance du fonctionnement du système nerveux et moteur, qui fait naître la souffrance (C, V, 643).

Outre bien sûr quelques discordances, il n'est pas sans intérêt de remarquer ici une certaine affinité entre Valéry et Freud. Constatons d'abord un même postulat fondamental quant à la fonction du système nerveux, postulat commun à tous deux et

24. DERRIDA, « Qual quelle », pp. 344-5.

formulé sur un mode presque identique : « *Un système neuro-nique primaire ayant ainsi acquis une certaine quantité ( $Q\eta$ ) va pouvoir, par la voie menant au mécanisme musculaire, se décharger et se maintenir par là en état de non-excitation.* » ; il y a autrement dit une tendance originelle à « *un abaissement du niveau de tension à zéro* » (p.317<sup>25</sup>). C'est ce que Valéry avance aussi en ces termes :

Chaque élément sensitif, une fois éveillé par une excitation quelconque extérieure à lui — tend à suivre une série de modifications propres et à revenir par elle à son zéro. —  
(C VII, 458)

Partant du même schème de pensée, Freud, dans son *Esquisse*, définit la douleur comme un « *échec* » de fonctionnement du « *système neuronique* » dont la structure sert à « *retenir hors des neurones une quantité ( $Q\eta$ )* » à l'aide de la résistance des « *barrières de contact* » (entre les neurones) et des « *terminaisons nerveuses* » qui empêchent « *les quantités exogènes ( $Q$ ) d'agir dans la plénitude de leur force sur  $\varphi$  [les neurones]* » ; recevant des excitations, ce système nerveux fonctionne comme pour « *les décharger* » ; dans cette perspective réflexologique, « *la douleur se caractérise [...] par une irruption de quantités excessives ( $Q$ ) dans  $\varphi$  et  $\psi$  — de quantités ( $Q$ ) [...] d'un ordre plus élevé que les stimuli  $\varphi$*  », situation à laquelle il ne peut s'adapter, ce qui pour Freud s'assimile à un « *échec* » (pp.325–7<sup>25</sup>). Quoique ce dernier mette clairement en relief l'aspect *quantitatif* du problème, son affinité avec Valéry est indéniable en ceci que l'un et l'autre considèrent la souffrance comme une sorte de *dysfonctionnement* du système nerveux.

### 3 la liberté

Le retard est aussi un des moments qui permet au sujet de se procurer une certaine liberté. Il crée en effet un certain espace *virtuel* où, s'affranchissant de « *l'obéissance simple au milieu* », l'être vivant peut disposer de diverses réactions nuancées « *telles que : être sur le point de... venir de...* » (C, IV, 349). En un mot, « *ce temps de la réaction* », qui est *ajourné*, « *indique une pluralité*

25. FREUD, *Esquisse d'une psychologie scientifique* (op. cit.). Ce schème restera fondamental pour lui durant toute sa vie (voir : *Pulsions et destins de pulsions* [op. cit.], p. 168).

dans l'être et une liaison non rigide entre ces parties » (C VII, 462). La possibilité de *choisir* et les relations libres entre des éléments mentaux apparaissent comme une capacité qui résulte naturellement du processus retardé. Dans cette situation où « une demande n'est pas satisfaite par sa réponse "formelle" », « la résistance [qui] s'oppose [...] à la satisfaction » « accroît le degré de *ma* liberté vis-à-vis de la réponse » (C, IV, 177). La liberté du sujet n'est pas réalisable sans le retard du réflexe.

Notons bien que cette liberté rend possible tant l'utilisation des *signes* et des *mots*, que la réflexion au moyen du langage.

Réfléchir est retard —

Retard est résistances —

[...] A donne B immédiatement [...]

Mais si retard, A donne B' — et puis B'' etc.

Donc, B, B', B'', valeurs significatives diverses dépendent des retards.

(C, IV, 177)

Quelle est l'essence réflexologique des signes ? La théorie sémiotique que propose Valéry nous semble assez originale par rapport aux discussions de son époque. Comme on l'a déjà fait remarquer<sup>26</sup>, le réflexe est ici non seulement retardé et donc *intériorisé* dans le processus purement mental mais aussi transformé en un phénomène à *double entrée* où une « *transformation inverse* » («  $t(x) = a ; t'(a) = x$  ») est toujours possible (C, VI, 227). Le réflexe intériorisé à *double sens* ne peut avoir lieu que dans un espace libéré des réactions immédiates grâce au retard. Les éléments mentaux y sont émancipés, capables de se lier sans être déterminés d'une manière restreinte. Il n'y a plus de *rôle* qui soit préalablement assigné à chaque élément mental. « *L'instabilité du rôle des événements psychiques est caractéristique de l'homme* », et les « *termes sont interchangeables suivant les temps — les besoins —* » (39-40), tantôt le mot demandant le sens, tantôt le sens le mot<sup>27</sup>. Ainsi, l'homme passe du domaine des réactions immé-

26. GAUCHET, pp. 161-2<sup>10</sup> ; FEDRIGO, pp. 181-2<sup>14</sup>.

27. « *Par opposition au système nerveux total, le système restreint qu'est le système mental a peut-être pour caractéristique que le sens et le signe, la réponse et la demande, la cause et l'effet etc. y sont de même espèce — et ne s'opposent qu'instantanément, dans chaque cas. Mais tel événement de ce système, à l'encontre de ce qui se passe dans le système réflexe inférieur, n'est pas par nature une demande (ou une réponse). Le mot répond à l'idée maintenant. Tout à l'heure c'est l'idée qui répondra. Ainsi tous les phénomènes d'un certain ordre sont dirigés et dirigés éternellement, et tous les phénomènes d'un autre ordre peuvent avoir lieu dans les deux sens.* » (C, V, 765).

diates à celui de réflexion langagière, en assumant une autre caractéristique qui détermine l'essentiel de l'être humain.

#### 4 la volonté et l'attente

C'est dans une telle liberté qu'on devient capable de *prévoir* et de *vouloir* : « *Le retard est la caractéristique de la volonté (par opposition au réflexe)* » (C, V, 910). La logique en reste toujours la même : au lieu de réagir immédiatement aux stimuli extérieurs, le sujet agit *virtuellement* et simule diverses actions et les compare avant de se décider, ou, anticipe « *au moyen d'un changement d'état* » (C, IV, 349). Dans l'espace mental et musculaire, au moment où l'action extérieure ne s'actualise pas encore, le sujet peut vouloir en préparant un certain mécanisme intérieur qui lui permet d'attendre le fait désiré :

Toute réponse qui peut, par ailleurs, être retardé, est complexe, composée. L'attente est préparation de la Spontanéité d'une réponse complexe. Elle ne s'applique qu'à ces complexes.

Elle est donc comme un retard de la demande. Il ne manque à l'acte que son commencement et c'est à ce commencement, à cette demande que s'applique normalement le prévoir. (C, IV, 759)

Cette analyse de l'attente va de pair avec celle de la surprise :

Notion des retards.

Ce qui est (déjà) n'est pas (encore) — voici la Surprise.

Ce qui n'est pas (encore) est (déjà) — voilà l'attente. (C, V, 603)

### IV. LA THÉORIE MOTRICE ET L'IMAGE.

#### 1 l'imaginaire corporel

Il est désormais temps d'introduire explicitement la notion d'*acte* dans notre explication, fondée principalement jusqu'ici sur le processus nerveux du réflexe. Il s'agit des actes complexes en quelque sorte construits à partir de divers mouvements élémentaires, musculaires et mentaux. Ainsi, par exemple, le concept d'attente que nous venons d'examiner doit être considéré non pas seulement comme réaction simple du système nerveux mais

aussi comme construction d'une « machine » qui exécutera tel ou tel acte (C, V, 874)<sup>28</sup>.

En fait, de la réflexologie à la théorie motrice, il n'y a qu'un pas. Celle-ci est, pour ainsi dire, la forme développée de celle-là, et les mouvements forment la trame fondamentale des activités humaines tout comme les réflexes. La réaction n'est pas seulement nerveuse, elle est également motrice :

En résumé, nous avons trouvé partout des mouvements ou des représentations de mouvements, et cela ne doit pas surprendre. L'activité motrice est la réponse que l'homme et les animaux font aux excitations qui viennent du dehors ou du dedans. C'est leur part dans l'opération qui constitue les sensations et les perceptions. (p. 26<sup>16</sup>)

Cette thèse n'appartient pas exclusivement à Ribot. Pour citer encore à titre d'exemple *Matière et mémoire*, Bergson partage aussi un schème semblable lorsqu'il suppose que tout est « image », la perception comprise, et que le corps humain, qui est aussi une image, mais centrale, a un *intérêt pratique* vis-à-vis du monde extérieur. D'après cette philosophie bien connue, il y a une continuité substantielle entre les choses et la perception consciente, leur essence demeurant toujours *imaginaire* :

Je vois que ma perception paraît suivre tout le détail des ébranlements nerveux dits sensitifs, et d'autre part je sais que le rôle de ces ébranlements est uniquement de préparer des réactions de mon corps sur les corps environnants, d'ESQUISSEZ MES ACTIONS VIRTUELLES. C'est donc que percevoir consiste à détacher, de l'ensemble des objets, l'action possible de mon corps sur eux. La perception n'est alors qu'une sélection. Elle ne crée rien [...]. (p. 360<sup>18</sup>)

En un mot, le rapport de la perception à la réalité est « celui de la partie au tout » (p. 361<sup>18</sup>).

Ainsi, tout ce qui était expliqué en termes réflexologiques peut l'être aussi à l'aide d'une théorie motrice. Selon Bergson en effet, la perception peut être définie comme une (*ré*)action virtuelle du corps qui n'aboutit pas à une réalisation extérieure. C'est une simulation intérieure selon l'intérêt pratique. Il en est de même de la conscience : « conscience signifie action possible » (p. 199<sup>18</sup>). Nous trouvons ici comme ailleurs une affinité épistémique entre

28. Voir aussi : « Le retard contient [...] la construction de la machine [...] » (C, IV, 716).



Valéry et ses contemporains<sup>29</sup>, parce que la définition de la conscience d'après les *Cahiers* consiste non seulement dans le retard du réflexe, comme nous l'avons vu, mais aussi dans l'action possible comme l'affirme ce fragment : « *L'esprit* est de la nature d'un "acte". La conscience est la possibilité des actes — » (C, IV, 128)<sup>30</sup>. Tout se passe comme si l'argument de Valéry et celui de Bergson ne dériveraient tous deux que d'un seul et même schème de pensée contemporain.

La pensée, la réflexion, la comparaison, ou bien, la volition, la décision, le choix... tout cela est rendu possible par la simulation *imaginaire* d'une action non exécutée réellement. En effet, « *penser consiste [...] à émettre des solutions* » « *en images* » (C, IV, 497). Les fonctions supérieures ainsi que leurs éléments comme l'idée, l'image ou le mot, s'avèrent donc de nature motrice, et la continuité fonctionnelle, nécessaire pour bien lier l'intellectuel et le physique, n'a donc point de mystère. À vrai dire, nous retrouvons ici le problème du schématisme kantien sous une autre forme. C'est l'image même qui assure cette continuité des activités les plus inférieures du corps aux pensées consciemment dirigées, et c'est aussi elle qui permet au sujet, même si ce n'est pas toujours le cas, de maîtriser son propre corps :

L'élément vrai de la pensée est bien l'image, mais non l'image photographique — inerte. C'est l'image en tant que déterminant tout le mécanisme (au sens étroit) d'actions possibles [...]. (C, VII, 337)

Le « travail de l'esprit » consiste seulement et toujours à rendre dépendantes  $p$  conditions indépendantes pendant la durée  $\theta$ .

29. Dans son livre *Valéry et le langage dans les Cahiers*, Ouzounova-Maspero traite du problème de l'acte comme dimension génétique de la signification langagière. La notion d'acte, selon elle, apparaît comme thème important des *Cahiers* vers les années 1906–1908. En rappelant la remarque de Schmidt-Radefeldt selon laquelle ce sujet a été suggéré à Valéry par Bergson et Poincaré (*Paul Valéry linguiste*, p.24), elle signale pour sa part « *l'impact éventuel de Matière et mémoire [...] sur le jeune Valéry* » (p.132). En tenant compte de la difficulté d'une étude positiviste des influences réelles faute de documents nécessaires, nous nous bornons ici à affirmer que ce qu'elle met en discussion quant au problème de l'acte a au moins un aspect moteur, comme elle le dit elle-même dans son livre (p. 134), et qu'il faudrait le considérer dans cette perspective, que partageait aussi Bergson, avant de l'interpréter en le comparant à la phénoménologie. Ajoutons au passage que l'influence du bergsonisme sur le milieu littéraire a déjà été remarquée par William Marx (*Naissance de la critique moderne*, pp.41–61).

30. Voir aussi : « *La liberté existe. Elle est une phase ou dépend d'une phase — Elle est l'aspect d'une pluralité possible d'actes.* » (C VI, 50).

L'image rend dépendantes ces conditions. Mais cette image a des prolongements plus ou moins cachés — dans le « corps » elle plonge dans la diversité et la puissance musculaire. Elle est clef momentanée des libertés du corps vivant. Toute image est tableau de distribution d'énergies, programme d'actes ; elle crée un champ d'actions virtuelles — Elle fait correspondre une diversité de pouvoirs qui s'éveillent, et se font sentir naissants, à une diversité de circonstance. (C, VII, 876)

Tout comme chez Immanuel Kant, mais réinterprété en quelque sorte dans le schéma de la théorie motrice, cet *imaginaire corporel* joue un rôle intermédiaire qui fait correspondre la conscience et les processus physiologiques et musculaires pour assurer les activités intellectuelles. Dans le chapitre III, nous avons déjà présenté la théorie motrice de Ribot en citant *Psychologie de l'attention* qui en met en relief le mécanisme. Ici, Valéry ne s'en trouve évidemment pas très éloigné, en ce qu'il vise lui aussi l'aspect moteur de la pensée en quittant la problématique épistémologique de « Mémoire sur l'attention ».

## 2 *l'image et le langage — la théorie de Charcot*

Admettons donc que les *Cahiers* envisagent, dans un contexte qui n'est pas négligeable, la nature motrice de l'image, comme l'ont montré clairement les passages cités ci-dessus. Dans ce cas, il est alors intéressant de se demander si, à défaut d'influence directe, l'on ne pourrait pas rattacher ces fragments des *Cahiers* à la doctrine motrice des images dont la vulgarisation semble alors avoir été favorisée par les leçons de Jean-Martin Charcot<sup>31</sup> sur l'aphasie prononcées en 1883<sup>32</sup> :

Le mot, en effet, est un *complexus*, on peut y reconnaître, chez les individus éduqués, au moins quatre éléments fondamentaux qui sont : l'image commémorative auditive, l'image visuelle et enfin deux éléments moteurs, c'est-à-dire appartenant à la catégorie du sens musculaire, à savoir : l'*image motrice d'articulation* et l'*image motrice graphique*. (pp. 189-90<sup>31</sup>)

31. CHARCOT, *Œuvres complètes* (op. cit.), t. III.

32. De fait, bien des auteurs parmi ceux des ouvrages que nous allons citer (Janet, Binet, Ballet, Freud, etc.) ramènent l'idée à ses leçons de 1883 (Leçons XI-XIII, pp. 154-92<sup>31</sup>). Quant à Charcot, il mentionne dans son cours (pp. 178-9<sup>31</sup>) la théorie des « *mémoires partielles* » que Ribot a exposée en 1881 dans *Les Maladies de la mémoire* (op. cit.) (nous y reviendrons dans la section portant sur « la mémoire fonctionnelle »). Il est probable que sa doctrine des images concernant l'aphasie a été établie à la fois par des observations cliniques menées par lui-même et par la lecture d'ouvrages psychologiques, dont notamment celui de Ribot.

Parmi les diverses formes d'aphasie (motrice de Broca, ou sensorielle de Wernicke, à savoir la surdité verbale, etc.), Charcot traite notamment le cas de la « *cécité verbale* », citant le cas d'un de ses malades qui, après avoir eu une attaque — tout en étant capable de parler, d'écouter et d'écrire, et bien qu'il ait gardé une vue suffisante — ne pouvait presque pas lire ni comprendre les lettres écrites ou imprimées, même celles de son propre nom écrit par lui-même. La théorie de Charcot a été alléguée pour expliquer ce fait. La cécité verbale, ou alexie, doit être considérée comme un cas extrême d'amnésie verbale visuelle où manque, au moins momentanément, l'image visuelle du mot. Il en est de même, par exemple, de la surdité verbale, à laquelle fait défaut l'image auditive, ou encore des amnésies motrices verbales, où il s'agit des images motrices.

Il en résulte que chaque individu a sa propre manière d'organiser et d'utiliser ces différentes images et qu'il en existe plusieurs types (visuel, auditif, moteur ou mixte) selon l'image préférée et la plus employée. Ainsi, pour en revenir à l'aphasie, « *la perte des images motrices du langage [...] n'amène pas toujours la perte du langage, car il y a des gens qui parlent avec des images auditives et ceux-là perdent impunément les images musculaires ; ils ne sentent pas leur bouche parler, mais ils parlent tout de même* » ; Charcot avance l'idée d'une « *suppléance* » qui permet à l'aphasique de se servir d'images d'un autre genre que celui qu'il a perdu afin de rétablir ainsi sa faculté langagière (pp. 190-1<sup>31</sup>).

L'idée de Charcot semble avoir eu une influence immense. Janet s'en sert pour expliquer diverses formes d'amnésie et d'anesthésie hystériques. Selon lui, chaque somnambule ayant son propre type de sensibilité imaginative montre les amnésies et anesthésies correspondantes et recourra de même à des actes de « *suppléance* » s'il lui manque les images nécessaires (p. 392<sup>33</sup>). Alfred Binet, quant à lui, consacre le deuxième chapitre de *Psychologie du raisonnement* à la présentation de la théorie des types d'images en citant amplement ces leçons de Charcot. Enfin, dans *Psychologie de l'attention*, que Valéry a lu pour rédiger son *Mémoire*, Ribot déclare explicitement : « *Pour les uns, il [le mot] consiste surtout en états articulatoires. [...] Pour d'autres, il*

33. JANET, *L'Automatisme psychologique* (op. cit.). Voir aussi pp. 138 sqq., et 145.

consiste surtout en images auditives ; c'est une parole intérieure [...]. D'autres, beaucoup plus rares, pensent à l'aide de mots lus ou écrits. [§] [...] partout et toujours le mot [...] s'appuie sur quelque forme de perception primitive et par conséquent renferme des éléments moteurs. » (pp. 85-6<sup>34</sup>).

Telle est la situation intellectuelle en ce tournant du siècle où Valéry menait ses propres recherches dans les *Cahiers*, et avec laquelle il est difficile de ne pas observer une certaine concordance. En fait, la théorie motrice tend à diviser les activités de l'homme en plusieurs fonctions indépendantes — par exemple, les images visuelle, auditive, articulatoire, etc. — fonctions qui ne sont pas toujours compatibles, comme le montre l'exemple de Ribot : « il est impossible de réfléchir en courant à toutes jambes », car l'attention est un « arrêt », à savoir de nature motrice, et « cet arrêt ne peut se produire que par un mécanisme physiologique qui empêche la dépense de mouvements réels dans l'attention sensorielle, de mouvements à L'ÉTAT NAISSANT dans la réflexion » (pp. 88-9<sup>34</sup>). Apparemment c'est aussi en ce sens qu'il faut comprendre la fameuse proposition maintes fois reprise dans les *Cahiers*, selon laquelle « chaque fonction ne sait faire qu'une chose » (C VI, 119)<sup>35</sup>, le terme *fonction* ne s'employant pas toujours au sens mathématique mais souvent dans l'acception de la théorie motrice :

L'être est divisible en parties telles que chacune ne peut prendre qu'une seule valeur. Ainsi il y a dans la rétine des portions de telle grandeur et nature que si cette portion est impressionnée elle ne réagit que par une seule couleur — Le monde coloré est fait de parties monochromes. Un même point ne peut être bleu ou rouge — un même muscle ne peut être contracté et lâche. — (C VII, 294)

Pour en revenir au problème du langage et des images qui le constituent, constatons qu'il y a des conflits autour de diverses possibilités épistémiques : comme le remarquait Ribot, Salomon Stricker met en relief dans *Du langage et de la musique* l'aspect articulatoire du langage, tandis que Victor Egger, auteur de *La Parole intérieure*, insiste principalement sur l'image auditive (p. 203<sup>36</sup>).

34. RIBOT, *Psychologie de l'attention* (op. cit.).

35. Voir aussi C VI, 123 ; « À une fonction correspond un seul fonctionnement — » (C, III, 887).

36. EGGER, *La Parole intérieure* (op. cit.). Il adopte le monisme imaginaire qui considère le signe verbal comme une forme particulière d'image, puis la parole intérieure comme une image sonore.

### 3 la parole intérieure

Sans parler d'une manière positiviste de l'influence de ces arguments, force est là aussi de constater qu'il y a une certaine affinité entre l'idée valéryenne maintes fois reprise de *parole intérieure* et le schème contemporain qu'adoptaient ces penseurs (quoiqu'il y ait un décalage d'une vingtaine d'années). La réflexion d'egger nous intéresse particulièrement en ceci qu'elle met en relief « *l'intervalle* » qui sépare le signe et l'idée quand il s'agit de l'interprétation et de l'assimilation, intervalle que l'habitude diminue au point de la rendre insensible. C'est comme lorsque nous lisons un texte écrit dans une langue étrangère : « *alors les mots paraissent devancer les idées ; nous nous trouvons dans la situation de l'homme qui écoute la parole d'autrui ; nous écoutons notre parole intérieure, nous la comprenons ensuite si nous pouvons* » (p.215<sup>36</sup>)<sup>37</sup>. En ce qui concerne Valéry, il va sans dire que la notion de « *Moi* » comme « *Bouchoreille* » (C, XXIV, 107) est de première importance dans les *Cahiers*<sup>38</sup>. À l'époque qui nous intéresse, on trouve par exemple les fragments suivants : « *Le moi est ce qui entend et comprend la parole intérieure* » (C V, 171), ce qui fait que « *le sens vient après* » (C VI, 155). Tout se passe comme si Valéry était parti du schème contemporain de la parole intérieure pour le réarranger à sa propre façon en se servant par exemple de celui de la réflexologie (« *Demande - Réponse* »). En effet, le *Moi* qui écoute la parole intérieure est celui qui y « *va répondre* »<sup>39</sup>.

37. Par contre, d'après Egger, lors de l'invention, c'est l'idée qui précède le signe ; l'ordre est alors inversé (pp.215-8<sup>36</sup>). Voir aussi pp. 238<sup>36</sup> sqq.

38. L'idée se trouve déjà exprimée en 1913 : « [...] *le moi est pluralité* — *Au mot : moi, correspond cette dualité, cette bouche et cette oreille [...]*. » (C, V, 78). Voir : CELEYRETTE-PIETRI, pp.298<sup>22</sup> sqq. S'intéressant au livre d'egger, Pickering traite aussi du langage intérieur dans son article (« *La "parole intérieure" : conditions d'émergence, de la conceptualisation à la dynamique créatrice* »).

39. Nous n'entrerons pas ici dans les détails du problème de la parole intérieure qui n'est pas à proprement parler l'objet de la présente section. Parmi de nombreux fragments sur ce sujet, nous nous bornerons à citer les suivants : « *On n'est responsable que de la valeur que l'on donne à sa pensée et non de cette pensée. Ma parole intérieure peut me surprendre et je ne puis la prévoir [...]. Le moi est le premier auditeur de la parole intérieure. Non celui qui répond, mais celui qui va répondre. Dès qu'il répond il cesse d'être Moi.* » (C, III, 832). La parole intérieure change ainsi de nature selon les types d'auditeur intérieur (veille, rêve, etc.) (C, IV, 175). Remarquons d'ailleurs que le dialogue intérieur est pour Valéry le fondement du dialogue avec autrui : « *Noter aussi que le →*

Or, l'aspect auditif du langage a aussi attiré l'attention de Freud. *Contribution à la conception des aphasies*<sup>40</sup> contient un réexamen de la théorie motrice de Charcot sur les rapports entre le langage et les images de différents types. Freud suppose que certaines directions associatives seraient favorisées pendant l'apprentissage du langage. En effet, c'est « *l'image sonore* » et non les autres qui lie à ses yeux la représentation de mots constituée de différents types d'images (sonore, motrice, d'écriture et de lecture, etc.) et la représentation d'objet qui est aussi un complexe (pp.127-840)<sup>41</sup>. Il en résulte que, tout à l'opposé de la théorie de l'aphasie de Charcot selon laquelle différents types d'images sont considérés avec un intérêt égal, il n'est pas nécessaire de « *tenir compte de toutes les associations possibles entre les éléments de langage* » (p.148<sup>40</sup>). Même s'« *il ne faut pas exclure* » l'hypothèse de Charcot, il est plus probable selon Freud qu'« *en cas de maladie, c'est-à-dire de diminution générale de l'opération d'association, les directions associatives exercées initialement [c'est-à-dire, auditives] reprennent de l'importance* » (p. 150<sup>40</sup>).

Freud met d'autre part en relief l'importance de l'aspect moteur du langage. En fait, l'apprentissage du langage requiert à ses yeux non seulement l'élément acoustique mais aussi les images motrices ou \*« sensation d'innervation verbale » (p.123<sup>40</sup>). Notre faculté langagière s'est développée par les associations diversement créées entre ces images auditives, motrices et visuelles (pour l'écriture et la lecture). Ainsi, à un stade assez évolué, « *la compréhension de ce qui a été lu s'effectue tout d'abord [à savoir, à l'étape où l'on ne lit qu'à haute voix] grâce aux images sonores que donnent les mots prononcés, ou [pour ceux qui sont capables de lire silencieusement] grâce aux images verbales motrices [qui sont virtuelles et] qui se sont formées pendant que l'on parle* » (p.125<sup>40</sup>). Selon la théorie freudienne du langage, pour que le sujet saisisse la signification, il est indispensable qu'il

→ *communicable existe de soi à soi. La vie psychique consciente est un enchaînement de communications, — dont les membres varient : tantôt, je me parle, tantôt je te parle. Mais tandis que je puis me parler sans te parler ; je ne puis te parler sans me parler — Et cette proposition, c'est une espèce de définition du moi, un des aspects de cette asymétrie fondamentale.* » (C, V, 552).

40. FREUD, *Contribution à la conception des aphasies* (op. cit.).

41. Freud fait remonter cette idée à J. Stuart Mill. La manière de considérer le mot comme un complexe de divers éléments imaginaires nous fait penser aussi à la théorie de Charcot.

écoute, au moins aux premiers moments, sa propre parole prononcée par lui-même, tout comme Valéry insiste sur la nécessité de *l'auditeur intérieur* (le Moi) pour la pensée consciente (C, IV, 175). Ce *circuit* entre la prononciation et l'écoute semble s'intérioriser peu à peu jusqu'à ce que le sujet n'ait besoin que des *images motrices virtuelles de prononciation* (dans ce cas, il n'entend plus sa propre parole qu'implicitement).

Nous voici ainsi reconduit au problème du rapport entre la pensée consciente, les images motrices et les actes, considérés dans le cadre de la réflexologie au sens large du mot. Un des arguments qu'a présentés Freud dans *Esquisse d'une psychologie scientifique* est révélateur à cet égard. Il tente d'y éclaircir le mécanisme de l'attention qui permet aux « *neurones  $\psi$  présents dans le moi* » de connaître « *la direction que l'investissement [doit] prendre* » (p. 375<sup>25</sup>) pour réaliser la *pensée consciente observante*. Or d'après la supposition neurologique de Freud, ni la trace mnésique ni la pensée ne sont elles-mêmes conscientes<sup>42</sup>. Il recourt alors aux « *associations verbales* » qui lient les neurones  $\psi$  en soi inconscients à ceux qui leur correspondent dans l'image auditive, d'où ils passent ensuite à l'« *image verbale* » (motrice et articulatoire), jusqu'à la décharge (ou prononciation). Le mécanisme qui « *surajoute* » la conscience au passage nerveux s'esquisse alors de la manière suivante : chaque image mnémotique investie sur les voies de frayage *fait dériver un courant* qui aboutit à une décharge en passant par l'image auditive, puis l'image motrice. Alors les images rappelées pour constituer une pensée s'accompagnent d'annonces de décharge, décharge qui, étant ressentie « *comme n'importe quel autre mouvement* », donne une annonce de « *qualité* », à savoir la conscience. Bref, c'est *en prononçant* soit réellement soit virtuellement que l'on peut penser d'une manière consciente.

En somme, Freud semble ici supposer une sorte de *cycle* : la décharge réalise la prononciation, laquelle est écoutée par le sujet

42. Pour la trace mnésique, voir *infra*, pp. 229–33. En ce qui concerne la pensée, voir le passage suivant : « *Le penser était vraisemblablement, à l'origine, inconscient, dans la mesure où il s'élevait au-dessus du simple représenter et se tournait vers les relations des impressions d'objet, et il ne reçut de nouvelles qualités perceptibles pour la conscience que par la liaison aux restes de mot.* » (p. 16<sup>21</sup>). En effet, c'est une de ses idées constantes que la conscience a besoin de représentations verbales, alors que la représentation inconsciente n'en contient que d'objectales (voir la note du traducteur de *l'Esquisse*, p. 376<sup>25</sup> ; les textes de Freud sont : *L'Interprétation des rêves* [op. cit.] ; *L'Inconscient* [op. cit.], etc.).

et fait surgir en lui la conscience. Le courant qui part de l'image mnémorique revient en quelque sorte au même point par l'intermédiaire de l'écoute du son énoncé : trace mnésique > image auditive (1) > image verbale motrice > son prononcé > écoute > image auditive (2) > trace mnésique consciente. Il est bien possible que le son ainsi réalisé (2) ne soit pas identique à l'image auditive (1) mais seulement associé : dans ce cas-là « nous nous comportons [par exemple] comme aphasiques moteurs » (p.123<sup>40</sup>), c'est-à-dire que nous sommes incapables de parler d'une manière convenable. Cependant pour la pensée consciente normale ce retour au même point est bien réalisé.

Quoique différemment nuancée, la réflexion de Valéry cadre assez bien avec celle de Freud. D'abord, l'acte de prononciation est mis en cause dans les *Cahiers* : « Acte peu visible, par exemple la mise en parole, le prononcé intérieur [...]. » (C VII, 407) ; et cet acte peut être associé, d'après les fragments déjà cités, à une image motrice ; ou du moins on peut dire que « la parole tient d'une part aux moteurs de l'autre aux idées » (326). Le mot ainsi prononcé à l'aide d'une image motrice est ensuite écouté par le sujet lui-même :

Intérieurement je n'ouïs que ce que je prononce.

Entendre et dire sont inséparables.

Je ne vois que ce que je trace — ou bien ce qui *m'est tracé*. Toutes les connaissances non motrices sont toujours attachées à des mouvements. Je ne puis rien imaginer sans mouvoir.

Ce mouvement fondamental est en continuité avec les sensations motrices. (C VII, 432-3)

Certes, il est vrai que Valéry affirme le rôle non négligeable du mouvement volontaire dans la connaissance. En ce sens, l'accent pourrait donc être mis moins sur le retour mécanique au point initial que sur le pouvoir conscient du sujet<sup>43</sup>. Il n'en est pas moins vrai que Valéry n'a cessé d'insister ici sur le « cycle », ou la nécessité du « revenir au *même* état » (C, VIII, 154), et ce à divers niveaux, depuis les fonctions inférieures (nutrition, oxydation, élimination) jusqu'aux supérieures (sens, actes, contrastes) (144). Il en est de même de la pensée consciente :

43. Tel que le montre ce fragment : « Il y a toujours conscience lorsqu'une idée ou image se prépare à agir sur les moteurs — et que cette idée n'est pas motrice en elle-même. » (C VII, 170).



La conscience est le retour même, tandis que dans le réflexe pur, la réponse se produit dans un tout autre appareil (ainsi vue — glandes ; pique-peau — muscle, etc.). Mais conscience est retour au même point (veille) ou au voisinage du point de départ (rêve).  
(C, VII, 873)<sup>44</sup>

Comme on l'a précédemment noté, Valéry va d'ailleurs jusqu'à revendiquer une sorte de réversibilité, ou de « *bi-réflexe psychique* — à double entrée » (C, XVII, 840) entre le sens et le mot :

Comprendre c'est faire les 2 opérations 1° de passer du ou des signes à 1 sens.

2° pouvoir repasser du sens aux signes donnés.

Ce doublement mouvement implique la transformation d'une relation donnée en une nécessité intérieure.  
(C, IV, 15)

Tout cela permet, nous semble-t-il, de supposer une certaine affinité entre Valéry et Freud à propos des conditions de la pensée, non pas inconsciente, mais *consciente*. Pour Valéry comme pour Freud, 1) la pensée est affaire de langage ; 2) les mots sont prononcés à l'aide des images verbales motrices ; 3) de surcroît, comme il faut, pour qu'il y ait une compréhension consciente de signification, une sorte de *cycle fermé* entre signe et sens avec *retour au même point*, nous pouvons dire que l'acte de mise en parole si étroitement lié aux conditions de la connaissance, doit être rattaché au processus de retour et d'identification entre le son émis entendu et l'image acoustique initiale. Même si ce dernier point ne semble pas clairement formulé dans les *Cahiers*, il est presque certain que Valéry partage à son insu avec Freud et d'autres penseurs contemporains non seulement bien des matériaux de pensée mais la logique qui les combine<sup>45</sup>. Il est vrai que la théorie des images de différentes natures (visuelle, auditive, motrice) n'est pas présentée telle quelle dans les *Cahiers* de Valéry. À travers bien des concordances, on comprend cependant que la pensée valéryenne puise la plupart de ses thèmes dans les

44. Voir aussi : « *On ne peut concevoir une pensée, une transaction de conscience, entièrement faite de choses toutes neuves et de mouvements inédits ; une si complète amnésie que l'activité soit toute étrange. Penser consiste à revenir, et dans ce retour même, non dans son achèvement.* » (C, V, 87).

45. On comprendra ainsi que Freud n'est qu'un parmi d'autres penseurs contemporains et qu'il ne nous fournit pas une méthode plus ou moins transcendante de lecture. Nous employons ici une autre stratégie pour étudier le rapport entre Valéry et la psychanalyse en évitant la thèse si souvent alléguée qui tient les réflexions théoriques des *Cahiers* pour une forme de refoulement et de dénégation.

« possibles » épistémiques de l'époque. La méthode historique employée ici nous permet de saisir au moins quelques détails qui ne sont pas sans importance, dans le réseau de signification plus ample et avec beaucoup plus de nuances et de subtilité.

## V. L'HALLUCINATION.

Quelle est au fond l'idée principale qui soutient la théorie motrice ? Disons que c'est une certaine continuité *moniste* entre le physique et le psychique. Comme l'a affirmé Griesinger, le cerveau et la moelle épinière sont histologiquement homologues, tous deux ayant comme composants les fibres et ganglia. Ainsi les fonctions du cerveau ont-elles évolué à partir des formes simples du réflexe, s'élevant graduellement du domaine restreint des fonctions inférieures jusqu'aux opérations de l'esprit conscient, le réflexe servant ici de modèle : l'impression touchant la conscience est à l'effort ce que la sensation est au mouvement dans la moelle épinière<sup>46</sup>.

La même logique domine la théorie motrice. 1) La sensation s'étend d'une manière continue au mouvement corporel ; 2) l'image consciente n'est qu'un mouvement virtuel ; enfin, 3) entre la sensation et l'image, il n'y a pas de différence de nature. Envisageons d'abord le premier point. Nous avons déjà signalé que Janet adoptait aussi le schème kinesthésique de recherche. Son étude est ici comme ailleurs révélatrice, quand il affirme que, au moins dans le cas assez simple qu'est la catalepsie, « *la sensation et le mouvement ne sont qu'une seule et même chose se présentant sous des aspects très différents* » (p. 93<sup>33</sup>). Ainsi, l'excitation produit chez la cataleptique une sensation kinesthésique qui est seule capable de susciter le mouvement corporel :

Quand j'ai soulevé le bras j'ai provoqué une certaine sensation musculaire consciente, tout à fait déterminée, c'est-à-dire correspondant exactement à telle position du bras, du poignet, des doigts, etc. Cette sensation étant seule dans l'esprit n'a rencontré aucun phénomène antagoniste et réducteur, elle n'a pas disparu avec l'excitation productrice, elle a subsisté et elle dure encore. Mais en même temps qu'elle dure, elle maintient par sa persistance même la position du bras à laquelle elle est liée ou plutôt dont elle est inséparable.

(p. 91<sup>33</sup>)

46. CLARKE et JACYNA, *Nineteenth-Century Origins of Neuroscientific Concepts* (op. cit.), pp. 135-7.

À vrai dire, dans la mesure où il s'agit ici d'une forme simplifiée de l'activité humaine et que Valéry envisage plutôt la possibilité de maîtriser les mouvements par les images, ce problème de la continuité des sensations aux mouvements ne semble pas constituer le point le plus important de sa pensée. Mais il n'en a pas moins attiré son attention. Dans les *Cahiers* on lit en effet sur le rapport en question :

L'être qui a des sens, a des muscles — ou moteurs  
Les sens impliquent des mouvements, distances etc.  
Les mouvements impliquent les sens.

(C VII, 415)

De même, on trouve sous la plume de Valéry ce passage très curieux témoignant de sa curiosité pour les questions semblables à celles qui ont été posées par Janet et d'autres :

Dans le sommeil toutes les fonctions \*PEUVENT *exister*. Le cadre subsiste — Même la pensée — c'est le rêve. Même la contraction musculaire c'est le somnambulisme. Mais ce qui caractérise tout le sommeil, tout sommeil c'est l'abolition des communications centrifuges *conscientes* — des localisations vraies c'est-à-dire de la correspondance externe des sens. Le lieu des représentations a changé de dimensions. Plus de contrepois, peu d'antagonismes — Tout est hallucinatoire. S'il y a perception elle est comme continue —, sans nœuds, ...

Au fond — c'est l'attention et la volonté qui différencient la réflexion du rêve. Comparaison — l'homme qui tient son bras tendu diffère du repos, par la volonté et cette volonté agit comme par saccades. Supposons (comme dans la catalepsie) qu'on puisse maintenir les muscles tendus par une autre excitation que la volontaire.

(C VII, 135-6)

Il ne serait pas inutile de s'arrêter un instant sur le problème de l'*hallucination* et des phénomènes *antagonistes*, que l'on retrouve dans les passages cités de Janet et de Valéry. La sensation comme l'image ont une tendance autonome selon laquelle, si on les laisse agir toutes seules sans leur opposer d'images antagonistes, elles envahissent toute la conscience pour devenir une hallucination. Cette idée remonte au moins à *De l'intelligence*<sup>47</sup> de Taine<sup>48</sup>, lequel, se fondant sur une sorte de monisme

47. TAINÉ, *De l'intelligence (op. cit.)*, t. I et II.

48. Remarquons au passage que le nom de Taine n'est pas fortuit pour la théorie motrice des images, puisque sa philosophie sert à cette époque sinon de fondement du moins de point de départ. Binet, à titre d'exemple, le mentionne avec cette citation : « [...] *l'esprit est un polypier d'images.* » (*La Psychologie du raisonnement [op. cit.]*, p. 15).

imaginaire et réduisant ainsi la sensation à l'image, considérait l'esprit humain comme essentiellement hallucinatoire : « [...] *l'hallucination, qui semble une monstruosité, est la trame même de notre vie mentale.* » (p. II/31<sup>49</sup>). La perception des objets extérieurs (« *ce ciel, ces astres, ces arbres, tout cet univers sensible* ») n'est qu'une « *hallucination vraie* » (l'épithète *vraie* signifiant ici qu'elle correspond à la réalité) en tant que « *création involontaire et spontanément opérée sans que [le moi normal] en ait conscience* » (p. II/189). Pour déterminer quelles hallucinations sont « *vraies* », cette opération *inconsciente* de l'esprit à l'état de veille recourt à la « *contradiction* » entre les images. Dans le rêve, au contraire, une hallucination est souvent « *livrée à elle-même* » et se développe toute seule, ce qui n'est pas le cas pendant la veille où une image est contredite par une autre de nature différente pour que celle-là apparaisse « *telle qu'elle est, c'est-à-dire comme simple image* ». Il s'ensuit que « *l'on peut définir notre état d'esprit pendant la veille et la santé comme une série d'hallucinations qui n'aboutissent pas* » (pp. II/24-5 et 44).

L'affinité est ici manifeste entre Taine et Valéry, affinité qui semble résulter des postulats théoriques qu'ils partagent. En effet, chez Valéry aussi, le délire ne se distingue pas essentiellement des images dites normales : « *La folie et les manies ne consistent pas dans la nature des idées mais dans le développement, la sensibilité, — le dynamisme — la fréquence de ces idées.* [§] *L'incoordination intérieure est normale — mais extérieure et dépassant une certaine limite, elle est morbide — car alors elle tend à altérer le réel.* » (C VI, 176). À l'état naissant, tous les phénomènes mentaux peuvent être le germe des états anormaux<sup>50</sup>. Le processus de *correction* vient après pour leur donner une place parmi d'autres, alors que dans le rêve, l'on est absorbé dans les images qui se modifient toutes seules (C, V, 510)<sup>51</sup> :

49. Cet argument a intéressé très probablement Freud qui a lu ce livre en 1896.

50. Valéry était bien conscient de la fragilité de l'état normal. En ce qui concerne ce qu'on pourrait appeler la "dépersonnalisation", il écrit : « *L'existence de cette parole de soi à soi est signe d'une coupure.* [§] *La possibilité d'être plusieurs est nécessaire à la raison, mais la déraison l'utilise.* » (C, VII, 615). En ce qui concerne ce thème de la folie, voir l'étude récapitulative de Pietra : Valéry. *Directions spatiales et parcours verbal*, pp. 103–10.

51. En ce qui concerne le rêve, voir aussi le passage suivant : « *Rêve : embryons de pensées, commencements de pensées [...]. Un commencement de pensée pris à part est monstre. [...] Une pensée ne vaut que par une certaine suite. Mais si elle est prolongée par telle autre suite, ce rien se fait monstre.* » (C, V, 455).

Le réel n'est qu'une restriction dans l'extension et la combinaison des fonctions élémentaires. Si la page que je regarde ne s'exagère pas, n'emplit pas le présent etc., c'est que mon regard trouve des obstacles. La vie mentale de la veille est une foule des corrections, d'oscillations autour de points fixes — ou entre des limites. C'est une suppression continue et une répression des dépassements. (C, IV, 125)<sup>52</sup>

La théorie de Taine nous semble avoir inspiré Janet quand, étudiant la suggestion, il affirmait que les sujets facilement suggestibles ont par ailleurs pour caractéristique de présenter « *un champ de conscience très rétréci* » (p.234<sup>33</sup>). Celui-ci ne peut alors contenir que très peu d'images, ce qui leur fait prendre le mot suggéré pour une hallucination faute de l'obstacle et les incite à agir selon la suggestion (p.241<sup>33</sup>). Il est évident que Janet suppose ici une identité essentielle entre le mot, l'idée, l'image, l'hallucination et même les actes (p.186<sup>33</sup>). L'image et le mouvement ne sont que deux aspects d'une seule et même activité psychophysiologique.

Valéry exprime la même idée, en reprenant son ancien concept de «  $I + R = K$  » (c'est-à-dire que la somme de la partie « imaginaire » et de la partie « réelle » dans la conscience est toujours constante) :

Ce fait (leur [*les termes I*] définition négative) est à rapprocher de celui-ci qui est le même : Ils ne disent pas par eux seuls qu'ils sont non objectifs.

Si on fait décroître le reste [R] sans toucher à eux, ils sont hallucinations ou rêve.

Si on fait les [I] décroître au contraire, les sensations tendent vers l'hypnose. [...] Il arrive à fonctionner ou obéir comme instrument de quoi que ce soit, cédant aux vertiges, aux commandements d'autrui, ou de ses fonctions. (C, VI, 212)

D'après Janet, les hallucinations pourraient aussi avoir lieu en cas d'hypnose. Mais à cette légère différence près, la réflexion valéryenne partage sans aucun doute avec Janet<sup>53</sup> et d'autres cette

52. Voir aussi : « *Lois naturelles, nature — cela veut dire que nos sensations se suivent de façon à restreindre de proche en proche nos représentations — les relations entre sensations sont plus restreintes que celles entre images — D'où l'on peut penser que ces images plus libres sont d'espèce entièrement différente des sensations. [...] [§] Nous même corrigeons nos images par le souvenir.* » (C, III, 703) ; « *Cf. inexistence de contre-hallucinations.* » (C VII, 308).

53. Signalons au passage que la réflexion de Janet sur le rêve semble assez proche de celle de Valéry en ce sens qu'elle n'est pas *significative*, comme les →

même théorie motrice qui suppose une continuité essentielle entre la sensation, l'image et le mouvement corporel. Ainsi ce fragment d'un *Cahier* affirme que le sujet commence à agir lorsque sa conscience est uniquement remplie par les sensations, ce qui revient à dire que ces sensations ne sont plus que des images (parce qu'il n'y a plus aucune différence qui les distingue) et que ces dernières peuvent alors se changer en mouvements corporels.

Il est important de bien retenir que le schème de pensée qui forme la trame même de la réflexion valéryenne n'exclut pas préalablement, comme nous l'avons vu, les images hallucinatoires et la possibilité des illusions propres à l'homme. Comme c'était le cas pour Taine, Valéry se fonde sur une hypothèse qui implique une dimension de *choses vagues* apportant inévitablement des états morbides, anormaux ou monstrueux. Ceci est une conséquence naturelle de la réflexologie. Car les neurones ne peuvent par définition que s'exciter, ne renseignant pas forcément sur la réalité extérieure, dans la mesure même où ils peuvent être investis par les stimuli venant des sources endogènes, par exemple dans les cas où le sujet est « en proie à quelque désir » : en effet, comme le remarque Freud pour qui la distinction entre le réel et l'imaginaire ne se fait pas sans cette « *annonce de décharge* » ou réaction corporelle, si l'image-souvenir d'un objet désiré est très fortement investie, elle peut alors « *prendre une forme hallucinatoire* » (voir pp.328-9 et 342-4<sup>25</sup>), tout comme le dit Valéry lui-même : « *Passée une certaine limite, l'image de la satisfaction du désir ne contraste plus avec la réalité non satisfaisante, mais la recouvre et devient hallucinatoire.* » (C, IV, 516).

→ *Cahiers* le remarquent à plusieurs reprises de la théorie freudienne, mais formelle : « *Au moment de disparaître dans un sommeil complet, ou bien au moment où il se reforme après le sommeil, l'esprit passe par une période de rétrécissement naturel et inévitable. C'est le moment des rêves : chaque image qui naît isolément dans la conscience se précise quelque peu, pas assez encore pour se manifester par un mouvement bien complet chez un homme qui n'est pas accoutumé à remuer ses membres par des images de ce genre, mais suffisamment pour paraître extérieure et objective comme les hallucinations. Pas plus que le somnambule suggestible, le rêveur ne s'étonne, ne doute de ce qu'il pense ; il subit sans résistance l'automatisme des éléments auxquels son esprit est réduit. Un léger bruit, une lueur, un pli du drap, un état du corps provoquent la suggestion [...].* » (p.508<sup>33</sup>). Le passage pourrait être qualifié de "valéryen" (voir les passages des *Cahiers* sur le rêve, « Agathe » et l'étude de Celeyrette-Pietri, « Agathe » ou « *Le Manuscrit trouvé dans une cervelle* » de Valéry).

## VI. LA CONSCIENCE, L'INTELLECT ET L'AUTOMATISME.

Cette réflexion de Freud nous montre non seulement la place centrale du problème de l'hallucination dans la réflexologie et la théorie motrice, mais aussi l'importance *relativement faible* de la conscience pour ces doctrines. Tout à l'opposé de ce qui se passe dans la phénoménologie, la conscience n'est pas tant ici un principe d'explication que ce qui doit être expliqué. Et elle n'est d'ailleurs pas considérée dans son essence comme partie intégrante de l'intellect, car ce n'est pas elle qui assure au fond les fonctionnements intellectuels de l'esprit humain, même si l'on en a parfois besoin. Ce qui compte le plus, c'est, comme le répétait Valéry à maintes reprises, « l'accommodation » entre des parties corporelles et mentales, ou « la coordination » des fonctions psychiques et physiques. Il faut que les organes s'accommodent pour que le sujet puisse agir de la meilleure manière et bien s'adapter à son milieu. La conscience n'y joue un rôle qu'au besoin, rôle qui est d'ailleurs souvent *supplémentaire*. C'est pourquoi Ribot affirme que la réaction corporelle et motrice « *fait la synthèse des impressions sonores, colorées, tactiles, qu'elle en est la charpente et le soutien, le principe de permanence, l'élément résistant qui n'a pas besoin de la conscience pour durer* » (pp. 26-7<sup>16</sup>).

Comme la présentation récapitulative de Gauchet l'a clairement montré (pp. 71-4, 96-103<sup>10</sup>), la théorie neurophysiologique du réflexe a ainsi mis en cause l'autonomie de la conscience — notamment le libre arbitre — pour la réduire, d'une manière ou d'une autre, aux processus physiologique et cérébral. À cet égard, le partisan le plus rigoriste de la doctrine serait Maudsley qui avançait fermement que « *la conscience [était] seulement un phénomène concomitant fréquent, mais nullement nécessaire* » (p. 213<sup>54</sup>). Il faut bien remarquer que cette thèse ne prétend aucunement dénier l'existence de l'intellect humain, bien au contraire. *L'intellect et la conscience ne sont pas deux aspects inséparables de la même capacité de l'esprit*, comme on le voit dans le passage suivant : « *l'intelligence et la conscience sont deux choses bien distinctes,*

54. HERZEN, *Le Cerveau et l'activité cérébrale* (op. cit.).

que la première peut se passer de la seconde, [...] un homme “ne serait pas une plus mauvaise machine intellectuelle sans la conscience qu’avec elle” [...]. » (p.212<sup>54</sup>). À l’autre bout, on trouve du reste une opinion aussi obstinée mais tout à fait opposée en la personne de George Henry Lewes, qui « s’efforce de démontrer l’omniprésence de la conscience » (p.211<sup>54</sup>).

Résumant le débat Maudsley/Lewes, Alexandre Herzen, traducteur de *Physiologie de l’esprit* de Maudsley, propose quant à lui une perspective plus nuancée, selon laquelle la conscience et l’automatisme inconscient coexistent, celle-là jouant selon lui un rôle crucial dans le développement de l’intellect humain : « [...] le processus mental conscient trahit une imperfection de l’organisme cérébral [...] » (p.267<sup>54</sup>). Sa démonstration suit un schème évolutionniste à la Spencer, allant du simple au complexe, ou du moins du parfait au plus parfait. L’apparition de la conscience indique pour lui « la présence d’une activité nouvelle, insolite, qui vient déranger l’équilibre de l’automatisme inné ou précédemment acquis, et qui ne trouve point de mécanisme préformé, prêt à la desservir ». Pour une raison inconnue, le frayage dans le système neuronique n’est pas encore établi, ce qui fait résistance à la transmission de vibrations nerveuses, créant la condition de l’apparition de la conscience. Toutefois, au fur et à mesure que la même activité se répète, se facilite et s’exécute « sans retard » (p.268<sup>54</sup>), la conscience disparaît. Bref, « le conscient sort de l’inconscient et y rentre », et Herzen y voit « la condition du développement mental ». Il faut s’assimiler des activités inaccoutumées, jusqu’à ce qu’elles deviennent automatiques et inconscientes, pour pouvoir les maîtriser et passer à l’étape supérieure, tout comme le mathématicien compétent réfléchissant à des problèmes plus élevés n’a plus de « conscience nette de la table de multiplication ». Ainsi, les activités humaines deviennent de plus en plus automatiques et inconscientes alors que l’homme ne cesse de découvrir des problèmes nouveaux et des actes plus complexes et difficiles à opérer. S’il y a « une limite infranchissable » (p.270<sup>54</sup>) pour l’évolution organique et intellectuelle de l’homme, force est donc de supposer que « l’activité cérébrale prendra de plus en plus un caractère instinctif, réflexe, automatique, mécanique, et deviendra de moins en moins consciente » (p.274<sup>54</sup>), comme dans le cas des insectes par exemple — même si Herzen ne croit pas vraiment pour sa part à cette possibilité.



Quoi qu'il en soit, le vif débat sur la question de savoir si la conscience doit être envisagée ou non comme un pur et simple épiphénomène de l'activité cérébrale laissera un écho non négligeable dans les écrits contemporains<sup>55</sup>. C'est à cette époque que le jeune Freud écrit *Esquisse d'une psychologie scientifique* dont l'hypothèse consiste à « [traiter] les processus psychiques comme une chose que le conscient pouvait se dispenser de connaître, une chose indépendante de lui » (p.327<sup>25</sup>), et qu'il s'interroge sur la possibilité d'une troisième position *entre* le physiologisme pur et un psychophysiologisme plus modéré qui admet la conscience comme « *côté subjectif* » qui accompagne inséparablement tous les faits psychiques résultant des processus neuroniques, c'est-à-dire que Freud attache la conscience seulement au processus physiologique de la perception (pp.330-1<sup>25</sup>). Remarquons que le schème évolutionniste à la Spencer ou à la Jackson ne sera pas sans avoir laissé des traces dans certaines notions freudiennes, comme celles du « principe de réalité » et du « principe de plaisir »<sup>56</sup>.

L'opinion de Ribot est aussi évolutionniste et admet comme Herzen la coexistence de la conscience et de l'inconscient ainsi que l'importance de celle-là dans l'évolution de l'intellect humain. Il est vrai que la conscience résulte de processus physiologiques et cérébraux. Simplement, en tant qu'elle donne aux états psychiques « *une position dans le temps* » qui n'existe pas pour l'inconscient, elle introduit d'après Ribot « *un nouveau facteur dans la vie psychique de l'individu* » (p.16<sup>8</sup>). Autrement dit, en devenant objet de conscience, les états changent de « *caractère* » (p.17<sup>8</sup>), se procurent plus d'intensité et se mémorisent avec plus de sûreté. Il en est de même de l'espèce humaine : « *l'état de conscience laisse un résidu, un enregistrement dans l'organisme [...] comme condensateur* », ce qui fait que « *la métaphore de l'automate n'est plus acceptable* » (pp.18-9<sup>8</sup>)<sup>57</sup>.

55. Parmi lesquels celui de Nietzsche comme l'a fort bien présenté Gauchet. En fait, le philosophe montre bien des affinités avec Maudsley, Ribot, Herzen, etc., en ceci qu'il considère la conscience comme ce qui est requis au moment de l'innovation et qui disparaît dans l'automatisme (pp.148-50<sup>10</sup>).

56. En ce qui concerne la position de Freud dans l'épistémè contemporaine, voir le livre de Gauchet (pp.99-103<sup>10</sup>).

57. En se référant à ce passage, Janet critique aussi le réductionnisme rigoriste à la Maudsley (pp.63-4<sup>33</sup>).

Revenons sur le cas de Valéry. Souscrivant à l'idée de fondement physiologique de l'esprit conscient<sup>58</sup>, il s'interroge, soit si la conscience est un « *tout* » ou un « *fait partiel* » de quelque chose (C IV, 118), soit si la pensée a quelque propriété commune avec les organes corporels (C, VI, 89). Mais ce qu'il faut remarquer le plus, semble-t-il, c'est l'affinité frappante entre les réflexions de Herzen et de Valéry autour du rapport entre conscience et automatisme. En fait, c'est l'un des thèmes principaux des *Cahiers* : « *J'aperçois d'une part des procédés inconscients devenir choses de conscience — par imitation — recherches — généralisation — et de l'autre des procédés conscients passant à l'automatisme.* » (C VII, 155). En devenant un "outil" acquis, l'activité devient inconsciente, tandis que, comme l'a remarqué Herzen, la conscience apparaît plutôt lors de situations inédites :

Instrument.

L'instrument ou organe tend à disparaître de la conscience.

On dit couramment : ce fonctionnement est devenu automatique. [...]

La conscience ne subsiste que pour les accidents. Tout ce qui devient capable de recommencement, de reprise des mêmes valeurs s'obscurcit, se fait silencieux.

Il n'y a fonction (composée) que hors conscience. (C, III, 883)<sup>59</sup>

Valéry définit ainsi très clairement le rôle et la valeur pratique de la conscience pour les hommes : « *La conscience procède par tâtonnements* » dans une situation nouvelle avant d'atteindre à l'automatisme perfectionné (C VII, 154). Mais, même si les activités deviennent automatiques, l'esprit ne cesse de découvrir de nouveaux problèmes en enregistrant de plus en plus d'activités ainsi acquises dans sa mémoire fonctionnelle : « l'automatisme acquis » change et s'accroît.

Le parallélisme de Valéry avec Herzen et Ribot est sur ce point évident. Pour l'illustrer, ajoutons-y encore deux thèmes qui y sont étroitement liés. Tout d'abord, les lecteurs de Valéry auront

58. Voir aussi : « "L'esprit" est lié incontestablement à un organe, à un système matériel et énergétique sur lequel nous ne savons rien. [§] Mon hypothèse est la suivante : Cet organe, si spécialisé soit-il, n'en est pas moins un organe, et comme tel a des traits de fonctionnement qui lui sont communs avec les autres. En tant qu'organe, il est nourri, reconstitué, soumis à des fluctuations diurnes, — et aux lois de débit communes. » (C, XIII, 132).

59. Sur la disparition de la conscience dans l'automatisme perfectionné, voir aussi : C VI, 169 ; C VII, 151, 180, 441.

remarqué que Herzen cite la bonne exécution du musicien comme exemple du passage de l'état conscient à l'automatisme : il peut jouer « *les morceaux les plus difficiles sans que ses mouvements, dont le mécanisme est alors définitivement organisé, occupent un seul instant sa conscience* » (p. 267<sup>54</sup>). Valéry revient périodiquement sur ce thème de la *virtuosité* dans les *Cahiers*, comme c'est également le cas pour celui de la *gymnastique*. Ce thème appartient à la problématique de la théorie motrice, en ceci d'abord qu'il y est question du rapport entre l'imagination et les mouvements à exécuter. Valéry s'intéresse à un violoniste russe qui se prépare « *en \*IMAGINANT le morceau musculaire à côté du morceau visuel et auditif* », parce que « *imaginer l'acte qu'on fera ensuite facilite cet acte* » (CII, 194). Un tel exercice imaginaire consiste en somme en une sorte de « *montage intérieur* » au moyen d'« *une gymnastique intramusculaire* »<sup>60</sup>. Ce thème, quoique différemment accentué par rapport à Herzen, nous semble cependant s'inscrire dans la même problématique, quand Valéry évoque la perfection de coordination des fonctions chez un violoniste dont l'exécution peut atteindre à cet état de quasi-automatisme et qui « *ne fait qu'un avec l'instrument et le son même* » (C, VII, 668).

Le deuxième point porte sur l'avenir de l'intellect humain. Herzen, quoiqu'il espère pour sa part en une évolution sans limites, remarque le risque pour l'humanité de retomber dans un état instinctif semblable à celui des insectes. Cette même ambiguïté ne se trouve-t-elle pas dans les écrits de Valéry ? S'il est permis de changer légèrement de contexte, on constate en effet que l'opposition entre l'innovation par la conscience et l'automatisation des activités acquises n'est pas sans conduire à une certaine aporie autour du concept valéryen de *méthode* avec sa conséquence fatale. Ainsi, « Une Conquête méthodique », texte de 1897, souligne le contraste entre les grands esprits innovateurs (dans les domaines militaire, économique et scientifique) et les gens moyens qui *imitent* les méthodes inventées, pour conclure au « *triomphe définitif de toute la médiocrité terrestre* » (Æ, I, 987). À l'avenir, c'est donc l'automatisme, ou au moins l'abaissement de la conscience, qui dominera la société, situation qui ressemble à celle des *insectes* comme l'a dit Herzen : « *nous verrons enfin*

60. VALLERY-RADOT, « Pages inédites de Valéry », pp. 103–5. L'anecdote est racontée dans cet essai avec plus de détails.

*apparaître le miracle d'une société animale, une parfaite et définitive fourmière.* » (994).

Soulignons bien ce point capital mais facilement négligé de la théorie motrice : *la conscience*, quoique revendiquée pour les activités inaccoutumées, ne constitue pourtant pas la partie essentielle de *l'intellect*. Même si la perspective phénoménologique fait parfois surface dans les *Cahiers*, ce fait doit être bien établi pour en comprendre les fragments d'une manière précise. Le mot d'*intellect* indique l'état bien coordonné, accommodé ou adapté de l'être psycho-corporel qu'est l'homme. C'est pourquoi le thème d'*accommodation visuelle* apparaît toujours comme exemple principal de l'activité consciente telle que l'attention (C VII, 445), et de ce point de vue, la connaissance peut donc être traduite en termes de mouvements musculaires, comme le montrent bien, par exemple, les réflexions sur la vision binoculaire : « *Les images doubles obtenues en pressant un œil montrent que l'éducation réciproque des fonctions tend à une correspondance uniforme c'est-à-dire telle qu'à une image (motrice...) corresponde une seule image (visuelle etc.)* » (C VII, 49). Cette coordination imagino-motrice seule fait que « *la convergence binoculaire me revient en tant que distance extérieure* » (171). Non seulement Valéry applique ce phénomène visuel de « *l'adaptation* » au cas de « *l'entendement* » (C, IV, 155), mais il étend par ailleurs cette même analogie aux mouvements corporels tout entiers en affirmant le rapport étroit entre ceux-ci et la vision (C, V, 890).

#### REMARQUE SUPPLÉMENTAIRE SUR L'ÉCRITURE AUTOMATIQUE.

Dans les *Cahiers* se trouve un fragment portant sur « *l'écriture automatique* » : « *Les phénomènes bizarres de l'inconscient — l'écriture automatique etc. doivent s'interpréter ainsi : Certains mécanismes généraux ou fonctions ont appris de la conscience à exécuter certains actes après de nombreuses répétitions. En général la conscience a paru, aussi, commander leur fonctionnement — tandis qu'en réalité à mesure qu'ils apprenaient, son rôle est devenu plus petit jusqu'à ne commander que le début du fonctionnement. [§] Or, on a admis sans preuve — que seule elle pouvait déterminer ce commencement à un certain instant — Cela est faux. Plusieurs moyens ont ce pouvoir. Donc — etc.* » (C V, 273). Tout à l'opposé de la note de l'édition intégrale (457), il n'est en rien « *surprenant* » que figure ici le thème de l'écriture

automatique et il n'est pas probable que les Surréalistes le lui aient « emprunté ». La discussion de Valéry cadre parfaitement avec celle de l'époque sur la perfection automatique et le tâtonnement conscient (voir la suite de la citation (274)). Du reste, l'écriture automatique n'était pas du tout une nouveauté à ce moment-là, puisqu'elle était un des moyens les plus utilisés dans le traitement clinique des aliénés. On peut en trouver de nombreuses descriptions, par exemple, chez Janet : « [...] *je lui mets un crayon dans la main droite et la main serre le crayon [...] je pose une question : "Quel âge avez-vous ? Dans quelle ville sommes-nous ici ?... etc."*, et voici la main qui s'agite et écrit la réponse sur le papier, sans que, pendant ce temps, Léonie se soit arrêté de parler d'autres choses. Je lui ai fait faire ainsi des opérations arithmétiques par écrit, qui furent assez correctes ; [...] [§] *Ce genre d'écriture est connu sous le nom d'écriture automatique [...]*. » (p.284<sup>33</sup>). Elle est exécutée d'après Janet par le sujet subconscient qui s'est constitué, comme le sujet normal, après bien des répétitions et de tâtonnements. Il est alors évident que ce que Valéry voulait dire à la fin de la citation (« *Donc — etc.* »), c'est que l'écriture automatique (ou l'automatisme en général) peut être déclenchée à l'aide d'un autre moyen que la conscience : la suggestion par exemple.

Quant à l'écriture automatique *poétique*, nous verrons qu'elle constitue une partie intégrante de la poétique valéryenne. Mais, à la différence de André Breton, elle n'offre pas l'œuvre tout faite, et l'élaboration artificielle de la part du poète y est indispensable (voir ce fragment des *Cahiers* qu'on pourrait lire d'ores et déjà comme une critique du surréalisme futur : « *Nous attribuons à la légèreté à certains résultats obtenus inconsciemment une valeur propre — tandis que cette valeur elle-même résulte du jugement par lequel nous acceptons ces idées. [§] Une inspiration qui me vient, n'entre en valeur que si je ne l'écarte pas — mais avant cette décision du moi, elle n'est ni plus ni moins gratuite que telle herbe \*lalguel folle continuelle du cerveau.* » (C, III, 834)). Nous montrerons que, chez Valéry, c'est précisément entre la part du spontané et celle de l'artificiel que se produit la création *poétique*.

## VII. LE RAISONNEMENT INCONSCIENT.

Les activités inconscientes des « fonctions » soutiennent donc les travaux conscients de l'intellect. La connaissance n'est pas possible sans cette « machine cachée » qui fonctionne pour la réaliser à l'insu du sujet conscient. Il est à noter que *l'inconscient collabore en ce sens avec la conscience pour assurer le fonctionnement sans entrave de celle-ci* et que, à titre d'illustration de ce fait, les psychologues de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ont allégué, ici comme ailleurs, le cas de la vision qui leur fournissait plus d'un thème de réflexion. Ainsi la fameuse « *inférence inconsciente* » doit-elle être comprise finalement dans ce contexte de la théorie motrice : en effet, ce qui fait concevoir la « distance » là où l'œil ne voit en réalité qu'« *une surface diversement colorée* », c'est « *une comparaison (SI RAPIDEMENT FAITE QUE NOUS N'AVONS PAS CONSCIENCE DE L'OPÉRATION)* », en un mot, « *une simple INFÉRENCE basée sur l'expérience* »<sup>61</sup>. La perception de la distance s'opère par une sorte de *raisonnement inconscient* de l'œil. Cette idée de J. Stuart Mill, on peut la faire remonter, selon Edward Reed, jusqu'à la philosophie de Nicolas Malebranche (pp. 344-8<sup>62</sup>). Ce schème du « jugement inconscient » créant la connaissance à partir des sensations élémentaires était déjà largement partagé même avant J. Stuart Mill parmi des penseurs comme Müller, E. H. Weber et Arthur Schopenhauer en Allemagne, Maine de Biran et Destutt de Tracy en France, Thomas Brown et William Porterfield en Angleterre, ce dernier ayant d'ailleurs très probablement joué un rôle d'intermédiaire entre Malebranche et Hermann von Helmholtz (pp. 338-41, 349-50<sup>62</sup>). C'est dans ce contexte historique que l'idée de J. Stuart Mill sur le raisonnement inconscient a été reprise par d'autres penseurs tels que Helmholtz et Wilhelm Wundt, avant de se répandre définitivement dans tout le monde intellectuel<sup>63</sup>.

De fait, Helmholtz allègue explicitement la notion de « *jugements inconscients* », c'est-à-dire « *l'interprétation des données fournies par les sensations* », dans la mesure où, selon lui, la perception de l'objet extérieur et la conviction de son existence

61. J. STUART MILL, *Système de logique (op. cit.)*, t. I, p. 7.

62. REED, « Theory, concept, and experiment in the history of psychology » (*loc. cit.*).

63. REED, *From Soul to Mind (op. cit.)*, pp. 131 sqq.

réelle ne peuvent pas être données directement par les sensations qui ne sont que des excitations nerveuses : il y faut un processus de « jugements » inconscients et de nature inductive, et c'est précisément parce que « ces inductions inconscientes ne sont pas des actes de la pensée libre et consciente » qu'« elles s'imposent nécessairement »<sup>64</sup>. Lange, quant à lui, cite le nom de Helmholtz quand il parle du fait que la tâche aveugle doit être complétée par l'imagination pour qu'il y ait une vision sans lacune. Ainsi Lange déclare : « L'œil fait en quelque sorte un raisonnement [...] »<sup>65</sup>.

La notion de jugement inconscient était aussi répandue en France dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. L'idée que la perception résulte de la synthèse des sensations élémentaires a servi de fondement théorique au livre de Janet, avec, ici, la possibilité de la perception *subconsciente* (pp.347<sup>33</sup> sqq.). Mais l'ouvrage qui a traité le sujet avec l'attention la plus exhaustive et la plus tenace à notre connaissance est sans doute *La Psychologie du raisonnement* de Alfred Binet. Cette étude, parue en 1886, déclare dès le début que « le raisonnement de la perception extérieure appartient à la classe des raisonnements inconscients » (p. 9<sup>48</sup>), mettant en relief bien des problèmes qui s'attachent à ce thème.

L'idée se rapporte, comme l'a remarqué Reed (p.339<sup>62</sup>), à l'un des aspects du « kantisme physiologique » qui essayait de traduire les termes logiques et philosophiques de Kant dans ceux des sciences naturelles. Le néo-kantisme, auquel appartenaient aussi des scientifiques comme Müller ou Helmholtz, envisageait ainsi le processus du jugement — qui s'exécutait réellement, supposaient-ils — comme une activité physiologique et corporelle, plutôt que comme une synthèse en quelque sorte logique par les catégories pures de l'entendement. Nous avons vu dans le chapitre III que, à travers la lecture de Lange, Valéry connaissait très probablement ce courant de pensée qui était à l'époque considérablement présent, et que c'est son intérêt pour Kant qui l'a amené à rédiger « Mémoire sur l'attention », sorte d'expression valéryenne du kantisme. Pourtant, dans le Mémoire, Valéry, s'intéressant fortement au problème méthodologique, suit le kantisme principalement en tant que méthode scientifique de recherche et non pas comme étude psychophysologique du

64. HELMHOLTZ, *Optique physiologique* (op. cit.), t. II, pp.564-5.

65. LANGE, *Histoire du matérialisme* (op. cit.), t. II, p.456.

processus de la connaissance. Dans le contexte du présent chapitre, Valéry nous semble utiliser plus librement les termes de cette doctrine, ainsi que ceux du « kantisme physiologique » où le problème de l'inférence inconsciente figure également.

Remarquons d'abord que le phénomène de la vision capable de réaliser la connaissance à l'insu du sujet conscient — phénomène selon lequel « *mon œil, en général, s'accommode à mon insu, mais que cet accord me procure ce que j'appelle Réel* » (C, IV, 506) — mobilise en effet l'attention de Valéry. Un fragment montre que l'objet perçu est ce qui est inconsciemment construit : « [...] *l'objet est reconstitué par un système de parties indépendantes et de liaisons. Cette analyse et cette reconstitution en général inconscientes sont le fait original de la connaissance.* » (C, V, 521).

Ce « *calcul inconscient* » est l'activité du sujet éveillé. Valéry affirme que ces travaux font défaut dans le rêve :

Le calcul inconscient manque au rêve. Cette dépendance momentanée qui fait mes fonctions fonctions d'autres, ou de choses extérieures, mouvantes ou non, est impossible.

Dans le calcul inc[onscient], des objets fixés, deviennent pièces de mon mécanisme. La largeur du fossé commande sans pensée explicite l'impulsion des muscles. L'idée donnée détermine directement ses semblables, ses correspondantes. La distance de l'auditeur commande l'intensité de la voix du parleur. (C, IV, 560)

Valéry élargit ainsi la notion aux coordinations à la fois psychiques et musculaires de la connaissance qui se font et se défont au niveau du corps humain tout entier :

Calculs inconscients, on en fait tout le temps — par exemple : celui nécessaire pour attraper un mobile — ou pour bondir à temps à tel point. [...]

Tous ces pseudo calculs cachés se font par la tension — par le réglage antagoniste des tensions — c'est-à-dire par des états singuliers *dignes de foi*, qui sont à la fois *images véridiques* d'un état (vitesses) dont ils sont aussi les *préparateurs*. Dans cet état la vue (et le projet) se mettent en communication avec les moteurs et cette communication prend un caractère *rationnel* c'est-à-dire simule une véritable continuité — une forme fonctionnelle. La netteté n'est autre chose que la perfection de cette continuité. C'est en quelque sorte l'installation de *réflexes quantitatifs* —

(C VII, 482-3)

Or, de la perception et de l'accommodation en tant que



« raisonnement inconscient », peut-on déplacer l'intérêt épistémologique vers le raisonnement au sens propre du terme en le considérant comme problème corrélatif ? Même si la connaissance de l'objet extérieur s'opère par un processus *semblable* au « raisonnement », est-il possible, autrement dit, de concevoir ce rapport analogique non pas au sens figuré mais comme indiquant bel et bien une identité essentielle ? Si la question ainsi formulée peut paraître absurde au premier abord, elle n'en possède pas moins une valeur réelle dans la perspective de l'histoire des idées. Or, Valéry a joué son rôle dans cette histoire, même s'il ne fut pas de tout premier plan, les fragments qu'il consacre à ce problème ne prenant toute leur signification qu'à partir du moment où on les rattache à l'épistémè contemporaine, épistémè où la question qui nous occupe n'était, on l'a vu, nullement aberrante.

Commençons donc par nous interroger sur ce point saillant. Valéry remarque non seulement la nature inconsciente du « raisonnement » (ou « calcul ») perceptif, mais aussi signale celle du raisonnement logique. Ce travail intellectuel et conscient repose sur des opérations inconscientes qui ne ressortissent pas au pouvoir du sujet. « *Dans un raisonnement réellement effectué — les transitions successives ne sont-elles pas invisibles ? Le passage du particulier au général ou l'inverse, qui les a vus ? Toute démonstration dit : Faites ceci et vous verrez !* » (C VII, 16). Autrement dit, nous n'effectuons pas tout ce qu'il faut pour diriger correctement une inférence, étant donné que les termes et les opérations distinctement définissables ne sont que des formes abstraites du véritable processus mental qu'est le raisonnement : « *le mécanisme de la pensée [...] est caché* » et nous suivons simplement la « *marche* » du raisonnement qui est autre que celle de la logique formelle (C, V, 312). Valéry déplace de la sorte la notion de nécessité du domaine logique à l'espace mental où se trace l'itinéraire du raisonnement. Quelle est la nature de cette « *marche* » qui s'exécute inconsciemment par un « *mécanisme caché* » ? Selon un autre fragment, il s'agit d'une transformation imaginaire : en effet, « *sous le raisonnement gît la transformation vraie qui est dans le domaine des images* » (C V, 295). La problématique de l'imaginaire se profile donc, ici comme ailleurs. À ce propos, il faut du reste rappeler que Valéry a conçu ce qu'il appelait « *géométrie imaginative* » (C VI, 79) en ramenant tous les concepts mathématiques aux images et aux actes imaginatifs. Il en est de même de l'inférence. Même si les mots d'un même

raisonnement peuvent être « traduits par des images très différentes par *n* individus » (C VII, 138), ce raisonnement peut rester « valable [...] pour tous », parce que « ces images quelconques [satisfont] à des conditions très larges ». Cette réflexion réduit l'inférence à une opération imaginative.

Il est vrai que ce qu'on pourrait appeler "raisonnement imaginaire" fera moins l'objet d'un approfondissement systématique que d'un traitement anecdotique comme thème corrélatif secondaire. Mais les fragments cités ci-dessus ainsi que l'intérêt manifeste de Valéry pour les domaines imagino-moteurs témoignent indéniablement de l'existence de ce problème dans les *Cahiers*.

Le cas de Binet, qui a poussé jusqu'au bout les recherches sur le raisonnement imaginaire et exploré ainsi presque toutes les questions corrélatives, pourrait éclaircir cette pensée implicite de Valéry. Comme nous l'avons vu, le psychologue partage lui aussi la théorie imagino-motrice qui affirme la primauté de l'imaginaire auquel sont finalement ramenées la sensation et la perception aussi bien que l'hallucination. C'est sur ce postulat que Binet fonde tous les arguments de *La Psychologie du raisonnement* dont la thèse principale consiste à établir une analogie entre raisonnement et perception : « [...] la perception est comparable à la conclusion d'un raisonnement logique. » (p. 82<sup>48</sup>). Mais comment a-t-il justifié cette proposition de prime abord absurde ? Premièrement, raisonnement et perception appartiennent tous deux à « la connaissance médiate et indirecte » en ceci que, comme le raisonnement, la perception résulte d'un « jugement » qui synthétise des impressions directes des sens. Pour suppléer les lacunes et créer des liens, il faut ensuite qu'interviennent des « vérités intérieurement connues (souvenirs, faits d'expérience, prémisses) », et que celles-ci se rattachent aux sensations initiales sous l'action de la ressemblance : deux points qui permettent de rapprocher raisonnement et perception (pp. 76–82<sup>48</sup>). De surcroît, il y a toujours dans les deux cas un processus de « fusion » qui repose sur le principe de ressemblance. Quand on perçoit, la sensation fait surgir l'image ressemblante à laquelle elle s'assimile jusqu'à ce qu'on ne les distingue plus nettement, et cette dernière suscite à son tour les images corrélatives ou contiguës. Ainsi, dans un syllogisme tel que : « Tous les hommes sont mortels. Socrate est homme. Socrate est mortel. », « Socrate » est assimilé à « homme » par ressemblance, opération sans laquelle le

raisonnement ne serait pas possible (pp. 126-8 et 137-8<sup>48</sup>). Autrement dit, raisonnement et perception s'avèrent tous deux composés de trois termes *via* une procédure qui élude le terme intermédiaire provenant des vérités acquises : lors de la perception, on n'est pas conscient de l'image-souvenir qui intervient (pp. 136-7<sup>48</sup>). En somme, le raisonnement, quel qu'en soit la forme, n'est qu'« *une organisation des images* » (p. 10<sup>48</sup>).

Toutes ces discussions convergent vers un même espace imaginaire dont perception et raisonnement figurent *deux formes extrêmes et opposées* (p. 144<sup>48</sup>). Binet affirme leur coexistence dans l'individu, de même que, sous l'influence de Spencer, il pose un ordre évolutionniste du « *raisonnement perceptif et inconscient, qui est commun à la plupart des animaux, aux raisonnements logiques, conscients, vraiment scientifiques* » (p. 148<sup>48</sup>). Ainsi, tout est ramené aux images et à leurs diverses formes supérieures et inférieures. L'originalité de Binet consiste, nous semble-t-il, non pas à établir ce monisme imaginaire, qui était largement partagé, mais à y discerner une certaine loi qu'il nomme « *raisonnement* » en élargissant en quelque sorte l'acception du mot : « *En résumé, toutes les formes d'activité mentale se réduisent à une seule — le raisonnement. La vie psychique est une continuelle conclusion.* » (p. 161<sup>48</sup>).

Comparée à la discussion de Binet, la tentative de Valéry de fonder le raisonnement sur la transformation imaginaire et inconsciente<sup>66</sup> peut être comprise avec beaucoup plus de nuances et de significations tacites, Valéry n'étant certes pas allé pour sa part jusqu'à assimiler explicitement raisonnement et perception. Mais il s'agit pour tous deux de parvenir à un *espace imagino-moteur* où la perception se réalise comme « *raisonnement inconscient* », Binet y ajoutant le raisonnement logique qui résulte lui aussi de combinaisons d'images par ressemblance et contiguïté.

66. « *Supposons le raisonnement — inconscient. Comment les réflexes spéciaux qui le forment peuvent-ils se tromper ?* » (C V, 209) ; « *Le raisonnement est l'action à distance d'une ressemblance.* » (C IV, 342) ; « *Le raisonnement comme coordination de souvenirs.* » (C V, 209). Ces réflexions si fragmentaires qu'il est difficile de déterminer leur véritable signification pourraient cependant appartenir au contexte que nous avons examiné ici par des termes comme : *raisonnement, inconscient, ressemblance, coordination, souvenir.*

## VIII. LA MÉMOIRE FONCTIONNELLE.

« *J'étudie, en ce moment, une vieillerie — la mémoire — je n'y comprends rien.* » (LQ, 67). Valéry réfléchit à maintes reprises, comme le signale ce mot d'une lettre à Paul Léautaud en mai 1905, sur le problème de la mémoire dont la difficulté le contraint à en examiner incessamment divers aspects. Les fragments qui traitent de la mémoire semblent avoir sensiblement augmenté à partir du cahier 39 (14 janvier 1904–28 février 1905 ; C, III, 205–496), au point que le phénomène mnémonique, qui est « *à la fois condition et matière du travail mental* » (C, IV, 350), finit par devenir l'un des principaux thèmes des *Cahiers*, malgré la répugnance de Valéry pour la mémoire personnelle anecdotique (C VII, 392). Cette attitude négative, qui peut être rattachée à la critique de l'auto-biographie, exprimée dans « *Propos me concernant* » (Æ, II, 1507-8), ne signifie donc pas, loin de là, que la mémoire occupe une place marginale dans les *Cahiers*. Tout à l'opposé, un lecteur attentif y découvre même un autre Valéry, éminemment conscient de la mémoire involontaire, si l'on veut, "à la Proust". Dès 1890, comme fantassin à Montpellier et factionnaire de nuit, le jeune Valéry a été littéralement enchanté par la réviviscence d'un souvenir de « *la blonde Gênes* » surgi au simple fredonnement d'un air : « *Et voici qu'un motif retrouvé sur la langue, par hasard, jette bas ces murailles ignobles, et ces horribles casernes et le moment pénible, évoquant une ville, dans le souvenir toute belle et joyeuse de soleil et de cloches...* »<sup>67</sup>. De même, on trouve parfois un Valéry parlant du surgissement involontaire des souvenirs anciens : celui des voix « *des patrons et clients du café* » (C VIII, 101) de Sète, au-dessus duquel il habitait avec sa famille « *vingt-trois ans* » auparavant, ou encore celui des « *coups de marteau qui à Cette, vers 1880, bâtissaient les baraques de la foire vers le 15 août* » (C, VII, 569).

Mais, quoique Valéry y revienne de temps à autre, cette mémoire involontaire des anecdotes personnelles n'occupe évidemment pas la place principale dans les *Cahiers*. On sait bien que Valéry a voulu les transformer pour les soumettre au pouvoir qui lui appartenait. Valéry appelle cette faculté mnémonique

67. MONDOR, *Précocité de Valéry*, p. 262. Nous devons cette citation à Pietra (p. 85<sup>50</sup>, n. 5).

« *mémoire organisée* » (C, III, 850), une mémoire que nous pourrions rebaptiser quant à nous d'après le terme qu'il utilise aussi : « *mémoire fonctionnelle* ». Or, en quoi consiste précisément ce « *caractère fonctionnel de la mémoire* » (C, V, 283) ?

Ici comme ailleurs, nous nous retrouvons dans la problématique de la réflexologie et de la théorie motrice. C'est ainsi que Ribot, pour prendre à nouveau son exemple, réfléchissant sur les maladies de la mémoire — en l'occurrence à l'amnésie des signes — développait une conception de la « *mémoire motrice* » comme une des conséquences de sa théorie kinesthésique exprimée en 1879. Le psychologue ramène les activités intellectuelles et la mémoire qui les soutient aux « *résidus moteurs* » de l'encéphale, autrement dit aux « *modifications dans les éléments nerveux et des associations dynamiques entre ces éléments* » (pp. 122-3<sup>68</sup>). Nos activités sont bien établies quand « *les résidus moteurs sont organisés* » et que ceux-ci se réalisent pertinemment comme des mouvements corporels « *coordonnés* » tels que celui de bien parler (p. 126<sup>68</sup>). Ribot ajoute qu'il en est de même de l'écriture, de la musique, du dessin ou des gestes. Cette tendance à tout ramener aux mouvements est partagée par Ribot et Valéry comme le montre bien leur explication commune de l'association mentale : de même que le psychologue affirme qu'« *il n'y a jamais d'association immédiate des représentations successives* », la liaison entre les idées étant plutôt celle entre les mouvements qu'elles suscitent respectivement (p. 30<sup>16</sup>), de même l'auteur des *Cahiers* déclare, quoique d'une manière un peu différente, que « *2 idées sont associés lorsqu'elles ont été perçues au cours d'un même mouvement* » (C VII, 426).

L'idée de *coordination* des mouvements musculaires et imaginaires, exprimée par Ribot, est tout à fait familière à Valéry. La mémoire motrice, ou fonctionnelle, organise ainsi les actes corporels pour qu'ils soient accomplis d'une manière adaptée à la circonstance, jusqu'à ce qu'ils deviennent automatiques. Comme nous l'avons précédemment noté, l'activité consciente de l'esprit tend inévitablement à l'automatisme inconscient, et — nous pouvons l'ajouter maintenant — c'est précisément là que réside la mémoire fonctionnelle. Remarquons à ce propos que la réflexion bergsonienne sur la mémoire se fonde elle aussi sur ce même schème kinesthésique : dans *Matière et mémoire*, le

68. RIBOT, *Les Maladies de la mémoire* (op. cit.).

philosophe parle en effet des passés qui se conservent « *dans des mécanismes moteurs* », ou en d'autres termes, d'une mémoire qui est « *une série de mécanismes tout montés, avec des réactions de plus en plus nombreuses et variées aux excitations extérieures* » (pp.224 et 227<sup>18</sup>). L'exemple choisi de l'apprentissage par cœur d'une leçon nous signale qu'il s'agit plutôt d'une *habitude devenue automatique* réalisant une adaptation exacte au milieu, de sorte qu'ici le rôle de la répétition consiste à « *organiser entre eux* » les mouvements, « *et, en montant un mécanisme, [à] créer une habitude du corps* » (p.229<sup>18</sup>). Valéry réfléchit aussi à ce problème de « *mémoire et habitude* » (C VII, 240) en le ramenant pour sa part à celui d'une « *coordination* » conservée comme « *résidu* », à savoir comme « *tracé réflexe institué* ».

On sait que Bergson oppose à cette notion de mémoire une autre qu'il qualifie de véritable, voire de « pure », ce qui constitue la singularité de sa position dans l'histoire des recherches sur la mémoire<sup>69</sup>. En effet, la mémoire motrice ne représente qu'un aspect particulier du phénomène mnémonique qui est en fait extrêmement complexe. Mais ce qui est important à retenir, c'est cette *exclusivité* de la conception kinesthésique de la mémoire en tant qu'elle domine et emblématise clairement toute l'épistémè de l'époque. Valéry y souscrivait lui aussi comme théoricien de la mémoire, quand il examinait le problème en termes de *réflexe*<sup>70</sup> ou de *muscle*<sup>71</sup>. Tout cela montre que « *l'étude de la mémoire* » (C, V, 283) doit déceler ce « *fait capital* » que « *les "choses" peuvent devenir des "fonctions" — prendre place au rang des réponses possibles* »<sup>72</sup>.

Ce qui s'oppose à cette notion de mémoire fonctionnelle, c'est l'idée en quelque sorte traditionnelle de mémoire comme « *stock* » (C, V, 832) supposé conserver tels quels les événements personnellement vécus. Le courant psychologique de l'époque a tendance à la critiquer, comme c'est le cas pour Ribot, qui

69. Si l'aspect kinesthésique représente une partie importante du phénomène mnémonique, il ne faut pas « *pousser ce genre de souvenir au premier plan, l'ériger en souvenir modèle* ». Bergson s'est opposé ainsi au courant majeur de la psychologie (pp.228-9<sup>18</sup>). On sait bien que « *sur le plan de la mémoire pure [...] notre esprit conserve dans tous ses détails le tableau de notre vie écoulée* » (p.371<sup>18</sup>).

70. « *La "conformité" ou exactitude de la mémoire dépend de la forme plus ou moins réflexe, nette de ce mouvement.* » (C VII, 364).

71. « *Je compare le souvenir à un muscle.* » (C, V, 283).

72. Voir aussi : « *Mémoire. Ce changement de choses en fonctions [...].* » (C, VII, 514).

affirme clairement la nécessité de substituer « à la conception ancienne de réservoir, de dépôt, de magasin conservant des états de conscience tout faits », « des dispositions fonctionnelles résultant d'une répétition des expériences » (pp. 57-8<sup>16</sup>). L'idée était aussi partagée par Valéry qui affirme : « La mémoire n'est pas un sac — mais une phase ou un usage. » (CV, 144), ou ailleurs : « La mémoire n'est pas un magasin. Les souvenirs ne sont pas des masses, des volumes. » (CVII, 188). Toutes ces précisions viennent de l'opposition conceptuelle entre l'« activité d'une fonction » et le « passé en soi » (CV, 62).

Il en résulte naturellement que la notion de mémoire fonctionnelle vise non pas ce qui est révolu, mais le *présent* où s'effectue l'action. Il s'agit du moment même où les fonctions qui étaient dans un état potentiel s'actualisent et, essayant de réaliser une meilleure adaptation à la circonstance, participent à l'accomplissement d'un acte. L'exemple de la *marche* qui paraît à première vue étrange pour illustrer ce problème de la mémoire n'est en réalité nullement impropre dans cette perspective, parce que « un homme qui marche, en même temps se souvient et s'accommode (au terrain) » d'une manière inconsciente (C VIII, 358). La mémoire fonctionnelle consiste donc en définitive dans la « transformation d'une variation totale quelconque en fonction partielle » (229), autrement dit, dans l'« articulation » qui, en décomposant l'état initial, le remplace « par des fonctions qui dépendent de moi » (367). Les organes qui se font sentir dans ce processus deviennent *inconscients* pour « s'assimiler à » leur fonctionnement bien « établi » (357). Ainsi formées comme éléments imagino-moteurs, les fonctions qui composent la mémoire peuvent « entrer dans x édifices distincts et différents », comme « ce mot dans mille expressions, cet homme dans mille rencontres » (C, VI, 462). Ici, « l'élément passé sert d'organe ou d'élément du présent » (C VIII, 194), comme l'a remarqué Bergson à partir de ce même exemple de la marche :

[...] de fait, la leçon une fois apprise ne porte aucune marque sur elle qui trahisse ses origines et la classe dans le passé ; elle fait partie de mon présent au même titre que mon habitude de marcher ou d'écrire. (pp. 226-7<sup>18</sup>)

Cette caractéristique de la mémoire perfectionnée où le fonctionnement de l'être ne distingue pas le passé du présent et ne nous laisse pas apercevoir l'origine de l'apprentissage s'illustre

très clairement dans le cas du langage sur lequel Valéry revient régulièrement : « [...] *je me souviens des mots et non plus des époques et des circonstances dans lesquelles je les ai acquis.* » (C VII, 419)<sup>73</sup>. C'est cet *oubli* qui nous permet précisément d'utiliser efficacement le langage (Æ, II, 1507), tout comme le remarque Ribot quand il affirme « *ce résultat paradoxal qu'une condition de la mémoire, c'est l'oubli* » ; et il poursuit : « *Si, pour atteindre un souvenir lointain, il nous fallait suivre la série entière des termes qui nous en séparent, la mémoire serait impossible, à cause de la longueur de l'opération.* » (pp.45-6<sup>68</sup>).

Le concept de mémoire motrice présente par ailleurs cet avantage qu'il permet d'expliquer, sans recourir à l'ancienne idée de mémoire comme *faculté*, « *l'inégalité naturelle des mémoires chez le même individu* » (p.108<sup>68</sup>). Il y a des peintres, à titre d'exemple, « *qui peuvent faire un portrait de mémoire ; les joueurs d'échecs qui jouent mentalement une ou plusieurs parties ; les petits calculateurs prodiges [...] qui "voient leurs calculs devant leurs yeux"* ». Pour rendre compte du développement inégal de la mémoire, il faut rattacher chacune de ces « *mémoires partielles* » au « *développement particulier d'un certain sens* » : par exemple, « *la bonne mémoire visuelle* » (p.109<sup>68</sup>) à un bon organe visuel. Ce sont des images qui servent ici de lien, et il y en a de différentes natures (kinesthésique, visuelle, auditive...).

Cette idée qui remonte à Ribot et Charcot était plus ou moins unanimement adoptée à l'époque pour expliquer l'amnésie. Ainsi, Janet de déclarer : « *Si ces images [d'une espèce déterminée, caractéristique d'un tel ou tel individu] ne peuvent plus être reproduites, tous les souvenirs qui y sont liés disparaissent, et quoique l'individu puisse encore penser et parler avec des images nouvelles, il ne se souvient plus des pensées et des paroles précédentes.* » (p.145<sup>33</sup>). Cette particularité du pouvoir mnémonique que possède chaque homme, Valéry ne manque pas de la remarquer :

Chacun est le mieux défini par son genre de mémoire — car cette plus ou moins grande facilité de conservation à l'égard de telle classe d'impressions, démontre les bizarreries d'éveil de l'attention inconsciente — élémentaire, et ce choix qui (par analyse et par anthropomorphisme) pourrait s'exprimer par des jugements et se motiver, est caractéristique.

(C VIII, 94)

73. Voir aussi : C VII, 68 et 540 (la note pour la page 180) ; C, V, 309.



## IX. LA TRACE MNÉSIQUE ET L'APRÈS-COUP.

Mais le problème de la mémoire ne se borne pas à la fonctionnalité. Il y a en effet un autre aspect du phénomène mnémotique qui ne concerne pas tant l'habitude devenue automatique que ce qu'on pourrait appeler les "traces mnésiques". Celles-ci subsistent indépendamment des activités conscientes et perceptives, et peuvent s'identifier aux traces cérébrales selon certains penseurs. Il nous semble que l'idée selon laquelle la mémoire conserve tout jusqu'aux plus petits détails était assez largement adoptée par les penseurs de l'époque. C'était déjà l'une des suppositions principales de la psychanalyse : « *dans la vie de l'âme rien de ce qui fut une fois formé ne peut disparaître* » et « *tout se trouve conservé [...] et peut [...] être ramené au jour* »<sup>74</sup>. Janet affirme aussi « *que dans l'esprit humain rien ne se perd et qu'il y a des traces persistantes après les crises, après les rêves, comme après les somnambulismes* » (p.27<sup>13</sup>)<sup>75</sup>. Cette idée, qui ne paraît pas attirer l'attention de Valéry, nous conduit pourtant à un problème important dont s'occupaient non seulement les psychologues mais aussi lui-même : à savoir l'existence d'une mémoire indépendante du processus perceptif conscient.

Mais qu'est-ce qui se conserve comme mémoire ? Ce ne sont évidemment pas des représentations particulières déposées réellement dans telle ou telle partie du cerveau. D'après l'hypothèse réflexologique, les traces mnésiques sont toujours déjà relationnelles, comme le montre l'exemple bergsonien du « *bureau téléphonique central* » qui, soit positivement par communication, soit négativement par arrêt, opère des rapports (p.180<sup>18</sup>), ou encore celui de Freud d'après lequel \*« la mémoire est représentée par les frayages se trouvant entre les neurones  $\psi$  » (p.320<sup>25</sup>). Valéry, quant à lui, parle aussi du « *tracé réflexe institué* » (C VII, 240) que la note de l'édition intégrale identifie aux concepts freudiens de « *frayage* » et de « *trace mnésique* » (542). Il considère sans ambiguïté que les traces qui constituent la mémoire concernent la « *connexion* » — idée que la note de l'édition intégrale tient pour

74. FREUD, *Le Malaise dans la culture* (op. cit.), p. 254.

75. Janet étudie ailleurs l'amnésie et avance l'hypothèse que le souvenir oublié « *se conserve dans quelque région obscure que la conscience ne connaît pas* » tout comme les « *sensations ignorées des anesthésiques* ». Il rattache enfin ce phénomène à la désagrégation (pp.388 et 404<sup>33</sup>).

moderne (C VIII, 490) — et qu'elles se trouvent à un niveau autre que celui des effets mnémoniques actualisés :

La reviviscence n'est pas mémoire, mais une conséquence, ou une fonction de la mémoire — laquelle mémoire est sans figures, aussi différente des images qu'elle renouvelle — que le tracé sur un phonogramme diffère des sons et des musiques — et même plus différent.

La mémoire enregistre non les choses mais leur connexion... [...]

Le domaine des traces connectives nous échappe « *mais* » il peut être excité par voie secrète. (C VIII, 136)

Nous nous intéresserons ici au processus d'inscription de ces traces mnésiques. Le schème réflexologique suppose que tous les résidus nerveux résultent de l'excitation venant de l'extérieur et que la mémoire appartient à ces phénomènes qui ont lieu entre les voies afférente et efférente. Cela, admis presque unanimement par les penseurs de l'époque, ne veut pourtant pas dire que les traces mémorisées viennent d'excitations *qui ont toutes été perçues par la conscience*. La question de savoir si la mémoire contient ou non les sensations inaperçues avait une importance non négligeable pour la psychologie au tournant du siècle. Bergson semble soutenir la thèse que tous les souvenirs ont été une fois perçus<sup>76</sup>, idée très largement adoptée par ceux qui plaident pour la primauté de la conscience et qu'on peut faire remonter au moins à la philosophie de Condillac<sup>77</sup>.

Janet occupe pour sa part une position intermédiaire : tout en admettant l'idée que « *tout souvenir a été une sensation consciente* » (p.338<sup>33</sup>), il en change la signification à l'aide des observations qu'il a faites sur les hystériques. Ayant montré par exemple un dessin à Marie en ne lui faisant ouvrir que l'œil gauche, qui ordinairement ne voyait rien, il applique ensuite sur sa tempe gauche une plaque de fer qui redonne la vue à son œil aveugle : la malade parvient à se souvenir de ce qu'il lui a montré. « *Ici la sensation n'a jamais été reconnue par le sujet, mais elle a dû cependant avoir lieu de même, puisqu'elle peut être remémorée de la même manière.* ». Mais comment interpréter ce fait étrange ? Et comment le concilier avec le postulat selon lequel « *tout souvenir a été une sensation consciente* » ? Janet

76. « [...] la ligne CI [celle du passé au présent] ne contient que ce qui a été déjà perçu. » (p.285<sup>18</sup>)

77. CONDILLAC, *Essai sur l'origine des connaissances humaines* (op. cit.), pp.33 et 36. La même discussion sera reprise par J. Stuart Mill (*La Philosophie de Hamilton* [op. cit.], p.332).

introduit ici un sujet subconscient qui éprouve les sensations non perçues par la conscience normale : « [...] il y a un grand nombre de sensations qu'il peut éprouver, dont il peut se souvenir, sur lesquelles il peut raisonner sans en avoir aucune conscience. » (p. 340<sup>33</sup>).

Cependant, celui qui a séparé le plus nettement mémoire et perception reste sans aucun doute Freud. En effet, quand le médecin viennois traite dans son *Esquisse* les deux catégories de neurones,  $\varphi$  et  $\psi$ , celles-ci, « imperméables », retenant les quantités neurophysiologiques et rendant du coup la mémoire possible, alors que celles-là, « perméables », ne le permettent pas (pp. 319-320<sup>25</sup>), il précise que les neurones  $\varphi$  servent à la perception tout en affirmant qu'en raisonnant de la sorte il traite « les processus psychiques comme une chose que le conscient [peut] se dispenser de connaître, une chose indépendante de lui » (p. 327<sup>25</sup>). Il introduit alors un troisième système de neurones : les « neurones perceptifs » qui, « excités comme les autres durant la perception, ne le sont plus durant la reproduction et dont les états d'excitation fournissent les diverses qualités — c'est-à-dire constituent les sensations conscientes » (p. 328<sup>25</sup>). La mémoire et son processus d'inscription sont ainsi considérés comme neurologiquement indépendants de la perception consciente, et c'est pourquoi, dit Freud, on peut se souvenir des événements non perçus :

En tout cas, la reproductibilité des processus cogitatifs s'étend bien au delà de leurs indices de qualité [à savoir, la conscience] ; ils sont capables de devenir conscients *après coup*, bien que, peut-être, le résultat qu'ils fournissent laisse derrière eux, bien plus souvent que les stades intermédiaires, certaines traces. (p. 389<sup>25</sup>)

Ce point de vue est aussi partagé par l'auteur des *Cahiers* :

[...] la mémoire est impressionnée non par la même action ou du même coup — qui provoque la perception primitive — mais que l'objet attaque parallèlement la perception *et* la mémoire. Et qu'il y a une certaine indépendance entre ces 2 actions. (C, V, 305)

Mémoire et perception. Perception, dans un souvenir, de choses qui n'avaient pas été perçues mais seulement imprimées, au moment de la sensation. (C VII, 333)<sup>78</sup>

Cet argument théorique semble servir de base aux interprétations

78. Sur l'indépendance de la mémoire et de la perception et la conservation des stimuli inaperçus, voir aussi : C VII, 171 ; C, V, 711.

cliniques que devait faire Freud. Il s'agit ici de la problématique de l'après-coup<sup>79</sup> : « [...] tant que le sujet n'éprouve aucune sensation sexuelle, c'est-à-dire, en général, jusqu'au début de la puberté, aucune expérience sexuelle n'aura d'effet. » (p. 50<sup>25</sup>). Ainsi, Emma, qui souffrait d'une obsession, avait subi à l'âge de treize ans un attentat sexuel dont la signification, à ce moment-là, restait obscure pour elle, dans la mesure où elle était encore avant la puberté : « [...] un souvenir refoulé ne s'est transformé qu'après coup en traumatisme. » (p. 366<sup>25</sup>).

Pour Valéry, le problème n'est pas tant psychopathologique que purement psychologique, mais il n'en existe pas moins comme essentiel, et les *Cahiers* y reviennent assez souvent. Valéry recourt à la métaphore de la photographie : si « l'attention révélateur [...] retrouve dans la mémoire des détails non perçus au moment de la réception » (C VI, 134), c'est qu'il s'agit en quelque sorte de « plaques voilées », à savoir que « certains centres sont impressionnés — mais ils demeurent tels », sans pouvoir donner une image nette. Dans un autre fragment, qui traite longuement le sujet, on peut lire le passage suivant :

Comme l'image photographique se développe en des points disséminés et des taches passe aux formes, le souvenir se construit dans un ordre local, indépendant du résultat final : reconnaissance. Et aussi, le souvenir auquel une suite est essentielle, dont l'ordre fait partie de la nature reconnaissable (comme la mélodie), cette suite se constitue linéairement, fidèlement sans idée préalable de la suite ou de sa loi, mais à partir de la note n° 1 et de proche en proche.

En quelque sorte, le souvenir ne devient pas intelligence immédiatement. Sa matière le précède. (C, V, 304-5)

Cette observation prouve, Valéry le conclut, l'indépendance de la mémoire et de la perception.

Les traces mnésiques offrent donc en quelque sorte « les données » (C VII, 171), mais pour qu'il y ait perception, celles-ci doivent être élaborées par une « opération » de la part du sujet : « On voit des lettres sans lire. Il y a sensation. Il y a même des connexions, il n'y a pas de réponse. ». En effet, la « lecture » — la perception — vient après comme « rétroaction » (C, V, 305). Ce phénomène concernant des choses passées inaperçues mais tout

79. Pour la présentation récapitulative de ce problème, voir : LAPLANCHE et PONTALIS, *Vocabulaire de la psychanalyse* (op. cit.), l'article APRÈS-COUP (pp. 33-6).

de même mémorisées se manifeste plus ou moins clairement selon Valéry dans ces événements trop brefs pour être perçus nettement. Dans ce cas, « *la mémoire est utilisée [...] à percevoir pour la première fois des événements si brefs que la perception directe en a été quasi nulle ou inutilisable. [...] On reconnaîtra les objets plus tard. Pour le moment, on prend des taches.* »

Cette idée d'« après-coup » peut être généralisée comme partie intégrante de la psychologie valéryenne<sup>80</sup>. Pour en revenir à Freud, il est à noter que, même si la notion d'« après-coup » est étroitement liée chez lui à la théorie de la séduction à laquelle il a renoncé ensuite pour s'occuper de la sexualité infantile, son intérêt pour elle est demeuré constant, comme le montre son étude sur *L'Homme aux loups* (1914) où cette notion sert de base à toute la discussion<sup>81</sup>. Il ne serait certes pas impossible de tenter une psychanalyse de Valéry à partir de la notion d'« après-coup »<sup>82</sup>, autant que de considérer, comme le dit Régine Pietra, qu'il l'a déjà lui-même conçue comme outil de critique (p.410<sup>50</sup>, n.11). Pour notre part, nous affirmons simplement, tout en constatant la différence qui les sépare (le concept valéryen ne visant jamais la dimension psychopathologique), que Valéry et Freud partagent le même principe psychophysique et que, de là, chacun a développé selon sa manière son propre outil de recherche sur la mémoire, thème dont l'importance ne peut être négligée dans leurs ouvrages respectifs.

## X. LA NOTION MOTRICE DE L'INCONSCIENT CHEZ VALÉRY.

Récapitulons maintenant les divers aspects qu'offre le problème de l'inconscient moteur et réflexologique dans les *Cahiers*.

1) Le phénomène d'« après-coup » fait d'abord remarquer l'existence de *traces mnésiques* qui n'ont jamais été perçues. Il en résulte naturellement qu'il y a des *images inconscientes* de formes variables, *associatives* et *dissociatives*. Comme on l'a vu, Valéry figure une sorte de plan géographique à plusieurs dimensions, constitué des idées et des connexions, et dans lequel « *se déplace* » (C, III, 891) la conscience. Les activités inconscientes sont

80. Sur ce point, voir aussi : C, V, 435 ; 712.

81. FREUD, *À partir de l'histoire d'une névrose infantile* (op. cit.), pp.35-6.

82. YAMADA, « Le Mythe du commencement », p.89.

donc loin d'être négligées par lui qui affirme qu'« en notre absence, se produisent des changements que nous constaterons au retour — quand l'objet réparâtra » (C VII, 453). Et de fait, dans le cas du rêve, on entrevoit un peu mieux en quoi consiste « cette action sourde », pour se rendre compte que « le travail moléculaire [...] qui n'est pas de [son] ordre de grandeur » ne donne à la conscience que des impressions hasardeuses. Ces variations inconscientes qui ont lieu secrètement en-dessous du seuil de la conscience ont aussi, comme on l'a vu, attiré l'attention de bien d'autres penseurs du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>83</sup>.

2) En approchant un peu plus de la sphère où le pouvoir perceptif peut fonctionner, le problème change de forme. Il s'agit de ce qu'on pourrait appeler "petite perception" à l'instar de Leibniz qui en parlait pour sa part à propos de l'exemple du mugissement ou du bruit de la mer<sup>84</sup>. Ce sont là des phénomènes soit trop petits soit trop rapides pour être nettement perçus, mais laissant quand même une certaine impression vague ainsi que des traces neurologiques. En fait, la discussion fut reprise plus d'une fois dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>85</sup>, et il semble que Valéry n'ait pas été indifférent à cette atmosphère de l'époque :

Le temps de l'esprit est plein de phénomènes extra-rapides p[ar] rapport à la perception.

83. Janet en a fait une liste : Leibniz, Maine de Biran, Cabanis, Condillac, Hamilton, Hartmann, Renouvier, Colsenet (l'auteur de *La Vie inconsciente de l'esprit*, paru en 1880), Léon Dumont... (p.266<sup>33</sup>). D'ailleurs, il faudrait tenir compte du passage suivant de Taine : « [...] il y a conflit de prépondérance entre ces images, et, quoique toutes tendent à renaître, celles-là seules renaissent qui possèdent les prérogatives exigées par les lois de la renaissance ; toutes les autres demeurent inachevées ou nulles, selon les lois de l'effacement. » (p. I/150<sup>47</sup>). Quoique différemment nuancé, le passage suivant de Valéry nous intéresse aussi dans ce contexte : « Lutte intestine entre des choses dont chacune à son tour a été ou sera le Moi. » (C II, 184).

84. LEIBNIZ, *Nouveaux essais sur l'entendement humain* (op. cit.) « Pour entendre ce bruit [...], il faut bien qu'on entende les parties qui composent ce tout, c'est-à-dire le bruit de chaque vague, quoique chacun de ces petits bruits ne se fasse connaître que dans l'assemblage confus de tous les autres ensemble, et qu'il ne se remarquerait pas si cette vague qui le fait était seule. » (Préface, p.42).

85. Par exemple, J. Stuart Mill traite ce problème (« minimum visible » et « minimum audible ») comme quand on regarde « une forêt dans le lointain » ou qu'on entend « le murmure lointain de la mer ») en critiquant l'opinion de Hamilton sur ce sujet (*La Philosophie de Hamilton* [op. cit.], pp.325-8 ; voir aussi : RIBOT, *La Psychologie anglaise contemporaine* [op. cit.], pp.108-9). Quand Brentano relève diverses formes de l'inconscient pour formuler clairement ce qui reste pour la conscience comme problème, il mentionne aussi la petite perception de Leibniz (*Psychologie du point de vue empirique* [op. cit.], pp.127-128). Voir également le cas de Janet pour la France (p.265<sup>33</sup>).

Les raisonnements réels, ceux qui s'esquissent, s'effacent par milliers, ont des formes réflexes.

Ainsi une idée brille à peine et cet éclat fait briller fortement une autre, comme par fluorescence. [...]

Ainsi, peut-être, des masses obscures dévient-elles la marche de masses visibles. (C, V, 220)

Cette conversion serait de nature motrice, comme le signale Taine à propos « *des myriades d'images mentales, et [...] des myriades d'actions corticales* » — idée à laquelle Valéry aurait sans doute volontiers souscrit, à en juger par nombre de réflexions des *Cahiers* : « *D'innombrables courants intellectuels cheminent ainsi dans notre intelligence et dans notre cerveau, sans que nous en ayons conscience ; et ordinairement ils n'apparaissent à la conscience qu'au moment où, devenant moteurs, ils entrent dans un autre lit.* » (p. 1/282<sup>47</sup>).

3) Ces travaux « moléculaires » forment des unités *fonctionnelles* — ce que Valéry appelait « fonctions » — et se *coordonnent* parfois pour accomplir un acte utile et adapté au milieu. Cette coordination contient divers degrés, des inférieurs aux supérieurs, et, comme nous l'avons vu, *les activités intellectuelles* ne sont que des formes élevées de mouvements et de réflexes bien ajustés. Il est à noter que l'intellect dans ce sens n'est pas une affaire de conscience, quoique celle-ci soit parfois impliquée, mais qu'il se réalise par les processus *inconscients* de coordination. La conscience en est plutôt le résultat.

4) Les fonctions ainsi comprises se rattachent aux *images* dont l'essence consiste en mouvements virtuellement esquissés, ce qui leur permet de relier mécanismes moteurs et volition du sujet. La théorie motrice suppose, comme le dit Binet, une « *étroite analogie de la sensation, de l'hallucination, de l'image* » (p. 41<sup>48</sup>), et l'espace intérieur réalisé par le *retard* du réflexe est essentiellement imaginaire, contenant diverses dimensions, du sensitif à l'hallucinatoire. Si les images n'obéissent pas toujours au sujet conscient, comme dans les cas de l'idée fixe et, d'après Janet, du somnambulisme subconscient, elles sont en même temps la base foncière des activités volontaires : c'est par l'intermédiaire des images que le sujet peut ordonner et maîtriser le mécanisme corporel pour lui faire accomplir tel ou tel acte. Le problème du *schématisme*, qui provient de Kant et dont on ne peut négliger l'importance dans les *Cahiers*, concerne l'imagination qui médialise ainsi sujet et corps.

5) Les activités coordonnées, réalisées après divers *essais* et *tâtonnements*, deviennent peu à peu *automatiques*. Comme l'a dit Bergson, il s'agit d'une habitude du mécanisme moteur du corps qui peut se déclencher toute seule comme lors de la promenade sur le chemin coutumier ou dans le cas de la catalepsie observé par Janet.

6) Ces automatismes se conservent dans le corps comme *résidus moteurs et nerveux*, qui sont aussi *inconscients*, comme l'a remarqué Ribot. Valéry les a appelés pour sa part *le virtuel*.

7) Au niveau de ces activités physiologiques en quelque sorte les plus basses du corps humain se trouve aussi une autre sorte d'inconscient qui résulte de ce que Valéry nomme *régime permanent*, à savoir les fonctionnements stables et sans entrave de l'organisme : « [...] *le fonctionnement ne devient sensible que lorsqu'il est insuffisant* [...] » (C, IV, 501). Valéry reviendra sur cette idée à maintes reprises<sup>86</sup>. On peut dire d'ailleurs que, même si les troubles — la douleur par exemple — nous informent de l'existence des activités physiologiques, celles-ci restent pour la plupart inconscientes et ne nous révèlent pas tous leurs fonctionnements.

8) Enfin, retenons ce point important que l'idée d'inconscient qu'avance la théorie motrice ne possède pas celle de *refoulement*, si capitale dans la théorie de Freud. L'idée ne devient pas inconsciente parce qu'elle est refoulée, mais simplement parce qu'elle est ignorée. C'est pourquoi, chez Valéry, le seuil entre le conscient et l'inconscient n'est pas strictement fixé, permettant le passage plus ou moins libre entre ces deux instances : « *passer du conscient à l'inconscient et de l'inconscient passer au conscient* » (C, IV, 737), thèse incompatible avec la psychanalyse.

Tel est l'abrégé de la problématique de l'inconscient chez Valéry. Nous pensons qu'il est maintenant tout à fait clair que l'auteur des *Cahiers* s'efforçait ardemment d'explorer les domaines inconscients, même si l'aporie en quelque sorte phénoménologique concernant la notion de conscience dans la théorie psychophysique n'échappe pas à son regard perspicace, comme c'était le cas dans « Mémoire sur l'attention » — lequel affirmait que les figures du mécanisme corporel expliquant la conscience ne n'étaient eux-mêmes qu'un moment de la conscience (C VI, 230-1). Quoi qu'il en soit, on voit que Valéry est

86. Voir : C VII, 171, 246 ; C VIII, 220 ; C, IV, 181, 790, 840 ; C, V, 50, 162, 500, 881 (« *L'organisme heureux s'ignore.* ») ; C, VI, 829 ; C, VII, 126-7, 349, 809.



loin de s'être toujours cantonné, ainsi qu'on l'a parfois prétendu, au domaine restreint de la conscience que désigne le « *Je suis chez \*MOI* » de M. Teste (*Œ*, II, 22). La raison d'un tel malentendu réside peut-être dans le fait qu'on ne tient compte le plus souvent que de l'inconscient psychanalytique, sans toujours situer à sa juste place celui de la nature motrice tant chez les penseurs de l'époque que dans les *Cahiers*. Les aspects kinesthésiques de cet inconscient, qui ne se fonde pas sur le processus de *refoulement*, sont certes difficiles à mettre en lumière, tant nous sommes désormais habitués au freudisme. Nous nous bornerons ici à insister de nouveau sur le rapport *coopératif* entre le sujet conscient et l'inconscient moteur. Comme l'a dit Ribot, les mouvements « *forment la trame sur laquelle la conscience dessine ses broderies* » (p. 316). Or c'est bien au niveau supérieur des coordinations neuro-motrices que se réalise l'intellect qui, ne s'identifiant pas entièrement à la conscience, fonctionne à l'aide de l'*inconscient cognitif*<sup>87</sup>.

Cela dit, il reste cependant évident que les coordinations des fonctions psycho-motrices ne sont pas toujours réalisables, ce qui laisse le sujet dans un état d'impuissance : sans être rattachés au sujet ou même dirigés contre lui, les mouvements imaginaires peuvent parfois se déclencher de manière anarchiques au point d'entraîner tout l'être du sujet. Quoique dans un autre sens que celui de la psychanalyse, la conception motrice de l'inconscient ne nous indique donc pas moins, elle aussi, des moments de faiblesse et de dépression, de sorte qu'il faut bien retenir une certaine *ambiguïté*<sup>88</sup> qui se révèle ainsi autour de la question de ses pouvoirs et de ses limites, voire de ses éventuelles défaites.

87. GAUCHET, pp. 179-82<sup>10</sup> ; OUZOUNOVA-MASPERO, p. 100<sup>29</sup>.

88. Tout en admirant sa clarté révélatrice, nous ne partageons pourtant pas le réductionnisme neurologique rigoriste que semble adopter Fedrigo (pp. 23 sqq., p. 216<sup>14</sup>). L'auteur affirme en effet que Valéry ramenait d'une manière plus ou moins simpliste tous les phénomènes mentaux aux activités neurophysiologiques. Cela est vrai, bien entendu, du point de vue des sciences naturelles, mais en ce qui concerne le Valéry-penseur-poète et ses mouvements d'écriture, nous ne pouvons pas nous en contenter. Chez Valéry, il y a d'une part la problématique du sujet de connaissance et du pouvoir de l'esprit, et d'autre part, celle du matérialisme ou des phénomènes purs. Les réflexions développées dans la perspective de la théorie motrice prennent précisément place entre les deux, où elles nous apparaissent comme un lieu d'ambiguïté : tantôt le corps comme système nerveux et musculaire confère un pouvoir au sujet, tantôt il le rend impuissant. Cette fluctuation n'est pas sans importance dans la problématique de la poésie et du poïétique comme nous le verrons dans le chapitre VI.